



LIGNES DIRECTRICES de l'Initiative des aînés et des gardiens du savoir dans les écoles

LIGNES DIRECTRICES

de l'Initiative des aînés et des gardiens du savoir dans les écoles

*J'ouvre des portes pour que vous écoutiez,
entendiez et voyiez avec un cœur et un esprit
ouverts. C'est ce que font les aînés – ils ouvrent
des portes aux personnes qui veulent écouter.
Mais si elles ne veulent pas écouter, alors
ils parlent très peu. Nous sommes ici pour
raconter, pour ouvrir votre esprit, pour ouvrir
les portes qui permettent d'apprendre la vérité.
(traduction libre)*

– Gordon Walker, Kinosew Sipi
(Première Nation de Norway House)

Lignes directrices de l'Initiative des aînés et des gardiens du savoir dans les écoles

Comprend des références bibliographiques

ISBN : 978-0-7711-6516-0 (imprimé)

ISBN : 978-0-7711-6518-4 (pdf)

Tous droits réservés © 2023, le gouvernement du Manitoba, représenté par le ministre de l'Éducation et de l'Apprentissage de la petite enfance.

Éducation et Apprentissage de la petite enfance Manitoba
Winnipeg (Manitoba) Canada

Image couverture : Photo de Mackenzie Middle School, Division scolaire Mountain View, le 19 avril 2022. Reproduit avec l'autorisation de la Division scolaire Mountain View.

Tous les efforts ont été faits pour reconnaître les sources originales et pour respecter la *Loi sur le droit d'auteur*. Si, dans certains cas, des erreurs ou des omissions se sont produites, veuillez en aviser le ministère de l'Éducation et de l'Apprentissage de la petite enfance du Manitoba pour qu'elles soient corrigées dans une édition future. Nous tenons à remercier les auteurs, les artistes et les maisons d'édition de nous avoir permis d'adapter ou de reproduire leur matériel original.

Toutes les illustrations ou photographies dans cette ressource sont protégées par les droits d'auteur et on ne devrait y avoir accès ou les reproduire en partie ou en totalité qu'à des fins éducatives prévues dans cette ressource.

Tout site Web mentionné dans cette ressource peut faire l'objet de changement sans préavis. Les enseignants devraient vérifier et évaluer les sites Web et les ressources en ligne avant de les recommander aux élèves.

Cette ressource est affichée sur le site Web du ministère de l'Éducation et de l'Apprentissage et de la petite enfance du Manitoba à www.edu.gov.mb.ca/dga/index.html.

Available in English.

Disponible en médias substituts sur demande.

Dans la présente ressource, le genre masculin appliqué aux personnes a été employé dans le seul but d'alléger le texte.

Table des matières

Remerciements	iv
Introduction : esprit et objet des lignes directrices	1
Qu'est-ce qu'un aîné ou un gardien du savoir?	2
Les quatre R	3
<i>Pertinence</i>	5
<i>Mamàhtawisiwin – Les merveilles de notre héritage – Un cadre politique en matière d'éducation autochtone</i>	6
<i>Plan d'action pour l'éducation de la maternelle à la 12^e année du Manitoba : Une feuille de route en réponse aux recommandations de la Commission sur l'éducation de la maternelle à la 12^e année</i>	8
Commission sur l'éducation de la maternelle à la 12 ^e année	9
<i>Wahbung: Our Tomorrows</i>	10
<i>Our Way Is a Valid Way: Professional Educator Resource</i>	12
Appels à l'action de la Commission de vérité et réconciliation du Canada	13
<i>Relation</i>	14
Qu'est-ce qu'un aîné ou un gardien du savoir?	14
Tisser des liens	17
La demande	19
Protocoles	19
Continuum de participation	21
Formes de participation	22
<i>Respect</i>	23
Coplanification	24
Coenseignement	25
Coapprentissage	26
Cocréation d'espaces d'apprentissage adaptés à la culture	28
Politiques des divisions en matière de bénévolat et d'emploi	29
<i>Réciprocité</i>	30
Attention	30
Rétribution	31
Conclusion	32
Glossaire	33
Annexe : Exemples de dépenses admissibles et non admissibles dans le cadre de la subvention	41
Bibliographie	42

Remerciements

Ce sont les membres du Conseil consultatif de l'Initiative des aînés et des gardiens du savoir dans les écoles qui sont chargés d'encadrer l'Initiative. La Direction générale de l'inclusion des Autochtones tient à remercier les personnes suivantes :

Grand-mère Ivy Chaske Thorassie,

membre de la Première Nation des Dénés de Sayisi et Dakota, Wipazoka Wakpa
(Nation dakota de Sioux Valley)

Myra Laramée, Crie,

Ocêko-sîpiy (Nation crie de Fisher River)

Charlie Nelson-abun,

Anishinaabe, Bagwaa'onishkoziibing (Première Nation anishinaabe de Roseau River)

Martha Peet,

Inuit, Taloyoak, Nunavut

Linda Schatkowsky (McKay/Olson),

Métisse de la rivière Rouge, Saint-Laurent

Carl Stone,

Anishinaabe, Baaskaandibewi-ziibiing (Première Nation de Brokenhead)

Gordon Walker,

Cri, Kinosew Sipi (Nation crie de Norway House)

Mary Wilson,

gardienne de la sagesse internationale, nations diverses (irlandaise, maori, nord-américaine), chamane

Introduction : esprit et objet des lignes directrices

Nous reconnaissons que le Manitoba se situe sur les territoires visés par les traités 1, 2, 3, 4, 5, 6 et 10 ainsi que sur les terres ancestrales des Anishinaabes, Anishiniwaks, Dakotas Oyates, Dénésulines, Ininiwaks et Nehethowuks. Nous reconnaissons que le Manitoba se situe sur la terre natale de la Nation métisse de la rivière Rouge. Nous reconnaissons que le nord du Manitoba comprend des terres qui étaient et sont toujours les terres ancestrales des Inuits.

L'Initiative des aînés et des gardiens du savoir dans les écoles intègre des stratégies et des mesures d'apprentissage, qui s'articulent autour de la **participation authentique** dans *Mamàhtawisiwin – Les merveilles de notre héritage – Un cadre politique en matière d'éducation autochtone*, afin de réaliser collectivement la vision suivante : favoriser la réussite de chaque élève manitobain, peu importe son lieu de résidence, son origine ou les circonstances entourant sa vie personnelle.

Les présentes lignes directrices reconnaissent et soutiennent les parents, les familles et les grands-parents comme premiers éducateurs qui transmettent et partagent les enseignements pour aider les enfants à savoir d'où ils viennent, où ils vont, pourquoi ils sont ici et qui ils sont.

Quand ils viennent au monde, les enfants sont des cadeaux sacrés, porteurs de savoirs et d'enseignements spirituels immenses. Les grands-parents les aident à s'exprimer et ils nous aident à apprendre d'eux. C'est là la responsabilité des grands-parents, des parents, des tantes, des oncles, des aînés et des gardiens du savoir. Apprendre ce qu'ils apportent avec eux, leur enseigner à respecter et à connaître leurs dons et à y être fidèles, et leur apprendre à vivre sur la Terre. C'est une belle responsabilité qui est enseignée « de la bonne façon ». (traduction libre)

– Conseil consultatif de l'Initiative des aînés et des gardiens du savoir dans les écoles

Les lignes directrices renforceront la capacité des divisions scolaires à établir des partenariats respectueux et relationnels avec les aînés et les gardiens du savoir en vue de promouvoir l'inclusion des histoires, des cultures, des valeurs traditionnelles, des langues, des modes de vie contemporains et des systèmes de savoirs traditionnels des Premières Nations, des Métis et des Inuits dans tous les milieux d'apprentissage. Le travail de l'Initiative des aînés et des gardiens du savoir dans les écoles est éclairé par des cercles de discussion avec des aînés et des gardiens du savoir, les conclusions de l'évaluation des expériences pilotes de l'Initiative et des conversations avec des dirigeants autochtones en éducation.

Qu'est-ce qu'un aîné ou un gardien du savoir?

Je suis de cette époque où nous avons honte de dire que nous étions Métis; alors nous n'avons pas appris. C'est différent maintenant. (traduction libre)

– Linda Schatkowsky, Métisse de la rivière Rouge, Saint-Laurent

Pour les besoins du présent document, les termes *aîné* et *gardien du savoir* englobent toutes les personnes qui jouent les rôles qui y sont décrits. Toutefois, il arrive souvent que les aînés ne s'identifient pas eux-mêmes comme tels, mais qu'ils soient reconnus par leur collectivité à titre d'aînés. Bien que certains aînés ne voient pas d'inconvénient à ce qu'on les appelle ainsi, d'autres préfèrent les termes *gardien du savoir*, *grand-mère* ou *grand-père*, *oncle* ou *tante*. C'est pourquoi il est important de leur demander comment ils veulent être reconnus et de veiller à ce que le langage approprié soit utilisé dans toutes les interactions.

Noms autochtones pour les personnes plus âgées

Dakota	
o'tankan	chef de famille
tioshpaye	dirigeants de la <i>Première Nation</i>
ishida	oncle
unkan	grand-père
kunshi	grand-mère
ayapah	porte-parole de la communauté

Ojibwe	
geteadisak	personne plus âgée
Gichi Ayaa'a ou Gete Ayaa'a	aîné
akiwenzi	homme (personne plus âgée)
mitimiwi	femme (personne plus âgée)
koopij	arrière grand-père
koopije	arrière grand-mère
mishomis	grand-père
kookoomis	grand-mère
niniishoome	oncle
nitoozis	tante

Cri	
kita-adchesak	personne plus âgée
kisinew	homme (personne plus âgée)
nochikweso	femme (personne plus âgée)

Michif	
Dialecte michif de la rivière Rouge	
Il vieux	les vieux
Pepayr	grand-père
Memayr	grand-mère
Nuk	oncle
Tawnt	tante

Michif Cri	
Ahneegay-kaashigakick	les personnes qui savent
Moushoum	grand-père
Nouhkom	grand-mère
Taant	tante

Inuktitut	
Innutuqark (In-nu-tu-qark)	aîné

Les quatre

Les lignes directrices de l'Initiative des aînés et des gardiens du savoir dans les écoles reposent sur les quatre R (en anglais) : la pertinence (*relevance*), la relation (*relationship*), le respect (*respect*) et la réciprocité (*reciprocity*). Dans leurs recherches, les professeurs Verna Kirkness et Shawn Wilson considèrent tous deux qu'il s'agit de concepts fondamentaux pour que les relations soient légitimes. Les quatre R appuient et renforcent notre compréhension de la manière d'interagir avec la collectivité dans ce que de nombreux aînés, gardiens du savoir, grands-parents et membres de la collectivité qualifient de « bonne façon » (*A Good Way*).

*Une **bonne façon**, c'est une façon de vivre toute sa vie, au quotidien. C'est respecter les autres, être attentif aux conseils que l'on reçoit – aux lois naturelles. Ces lois, telles que partagées par les aînés qui ont participé au travail du Protocole de l'Ouest et du Nord canadiens concernant l'éducation, comprennent la loi de prendre soin de soi, la loi de prendre soin des autres et la loi de prendre soin de la terre et de l'eau. Il s'agit d'avancer avec respect et humilité. Lorsque l'on aborde ses responsabilités et son travail de la bonne façon (avec gratitude), on apprend et on écoute. On s'améliore et on fait quelque chose de bien pour soi-même, sa famille et sa collectivité. (traduction libre)*

– Conseil consultatif de l'Initiative des aînés et des gardiens du savoir dans les écoles

La **pertinence** fait en sorte que nous ancrions notre travail dans la collectivité et que celui-ci s'appuie sur des directives stratégiques tout en tenant compte de l'urgence de répondre aux appels à l'action de la Commission de vérité et réconciliation.

La **relation** exprime l'importance de l'engagement avec les membres de la collectivité par l'établissement et le maintien de liens, le respect des protocoles et une bonne communication.

Le **respect** étaye notre compréhension de la manière de cocréer des occasions d'apprentissage riches et respectueuses de la culture pour les élèves, le personnel enseignant, les dirigeants d'école, les spécialistes scolaires, les familles et les membres de la collectivité. Le respect fait en sorte que nous sommes conscients

de l'appropriation culturelle du savoir autochtone et que nous évitons une telle pratique. Le respect affirme les droits des aînés et des gardiens du savoir comme conteurs, guérisseurs, conseillers, enseignants des langues et des enseignements traditionnels et chefs de prière et de cérémonie traditionnelles. Le respect protège le savoir et les perspectives autochtones contre l'inclusion de façade ou de représentation.

La **réciprocité** renvoie à l'attention que l'on doit porter aux aînés et aux gardiens du savoir. Le concept de réciprocité comprend aussi l'importance de verser une compensation financière aux aînés et aux gardiens du savoir lorsqu'ils partagent leurs dons avec nos communautés d'apprentissage.

Les questions d'autoréflexion présentées ci-dessous, élaborées par la First Nations, Métis & Inuit Education Association of Ontario, illustrent l'idée d'aborder les interactions avec les aînés et les gardiens du savoir en fonction des quatre R (pertinence, relation, respect et réciprocité). Les présentes lignes directrices aideront les intervenants en éducation à répondre à chacune de ces questions à travers le prisme des quatre R.

AVANT D'ABORDER LE SAVOIR AUTOCHTONE, POSEZ-VOUS LES QUESTIONS SUIVANTES...

Des Autochtones parlant couramment la langue sont-ils présents?

S'agit-il d'une inclusion de façade et minimise-t-on l'importance du savoir autochtone?

Présente-t-on le savoir autochtone comme étant simpliste ? (p. ex. réduire des systèmes de savoir complexes à quelque chose d'artisanal)

Des collectivités ou des personnes autochtones considèrent-elles le contenu ou le contexte comme étant offensant? (p. ex. un enseignant peut-il être mis en cause pour appropriation du savoir autochtone?)

Y a-t-il un aîné ou un gardien du savoir pour présenter la composante du programme portant sur le savoir autochtone?

L'aîné ou le gardien du savoir a-t-il une expérience vécue dans sa collectivité?

Représente-t-on un large éventail de personnes autochtones et une diversité de savoirs ou essentialise-t-on les personnes et les savoirs?

Une relation a-t-elle été établie avec la collectivité autochtone locale?

A-t-on obtenu la permission d'intégrer ou d'utiliser le savoir?

La source du savoir est-elle citée et la collectivité dont il est issu est-elle mentionnée?

Des Autochtones sont-ils associés à l'ensemble du projet?

Comment le projet intègre-t-il la réciprocité?

WWW.FNMIEAO.COM

[traduction libre]

Source : First Nations, Métis, and Inuit Education Association of Ontario. *Before Engaging with Indigenous Knowledge Consider . . .* https://fnmieao.com/wp-content/uploads/2021/05/ik_guidelines.pdf. Utilisation autorisée.

Durant mes années d'enseignement, j'étais une femme autochtone, mais j'enseignais d'un point de vue eurocentrique et je transmettais des connaissances de cette manière même si j'avais une expérience vécue – j'ai été élevée dans un foyer très aimant, situé de l'autre côté de la rivière de mes grands-parents, ma kookum et mon mushoom. Je possède donc une vaste expérience vécue que je peux maintenant partager; je dois le faire non seulement dans un souci de transmission, mais aussi pour le bien des petits qui arrivent. J'ai la responsabilité de transférer ces connaissances ou de les laisser en héritage. C'est ce que je m'efforce de faire. Mon travail n'est pas terminé et j'adore ce que je fais. Les jeunes me donnent de l'énergie. Je crois que j'ai choisi la bonne voie qui est à la hauteur de mon nom. Le fait de travailler au sein de la Division scolaire Seven Oaks à ma retraite au cours des 14 dernières années m'a permis de poursuivre librement le travail dans un endroit où l'éducation autochtone est à l'avant-plan. (traduction libre)

– Mary Courchene, membre de la Première Nation Sagkeeng

Pertinence

La pertinence fait en sorte que nous ancrions notre travail dans la collectivité, que celui-ci s'appuie sur des directives stratégiques et qu'il réponde aux appels à l'action de la Commission de vérité et réconciliation. Dans la présente section, on établit un lien entre les lignes directrices et les éléments suivants :

- les conclusions de la Commission sur l'éducation de la maternelle à la 12^e année;
- les politiques contenues dans *Mamàhtawisiwin – Les merveilles de notre héritage – Un cadre politique en matière d'éducation autochtone*;
- les priorités énoncées dans le *Plan d'action pour l'éducation de la maternelle à la 12^e année du Manitoba*;
- des documents fondamentaux comme *Wahbung: Our Tomorrows* et *Our Way Is a Valid Way: Professional Educator Resource* du Protocole de l'Ouest et du Nord canadiens.

Une analyse juridictionnelle réalisée par le Ministère en 2021 a fait ressortir la nécessité de formuler des directives sur la participation des aînés et des gardiens du savoir. L'élaboration du présent document d'appui, *Lignes directrices de l'Initiative des aînés et des gardiens du savoir dans les écoles*, répond à ce besoin.

Le projet pilote de l'Initiative a été mené dans 33 écoles au sein de 11 divisions scolaires au cours de l'hiver et du printemps 2022. L'évaluation des expériences pilotes a permis de dégager deux constats importants. Le premier est qu'il faut du temps pour les préparations préalables, la réalisation des projets et l'établissement de relations avec les aînés, les gardiens du savoir et, plus largement, les collectivités autochtones.

Le second constant est que le projet pilote s'est appuyé sur les connaissances, les capacités et les relations existantes à l'échelle des écoles et des divisions scolaires. Les écoles participantes ont indiqué avoir besoin d'aide pour choisir les protocoles appropriés et élaborer une formation sur l'adaptation culturelle à l'intention du personnel et elles ont proposé qu'il y ait une ou plusieurs personnes-ressources au sein de la Direction générale de l'inclusion des Autochtones ayant une expérience pertinente pour les soutenir en ce qui concerne les protocoles et l'adaptation culturelle.

Les présentes lignes directrices appuient les conclusions du projet pilote. La coordonnatrice de l'Initiative des aînés et des gardiens du savoir dans les écoles, par l'intermédiaire de la Direction générale de l'inclusion des Autochtones, soutient la planification divisionnaire et les liens avec les aînés et les gardiens du savoir pour favoriser une participation authentique. Elle collabore avec le conseiller en inclusion des Autochtones pour aider les intervenants à intégrer les stratégies et les actions formulées dans *Mamàhtawisiwin – Les merveilles de notre héritage – Un cadre politique en matière d'éducation autochtone*. De plus, le symposium annuel de l'Initiative des aînés et des gardiens du savoir dans les écoles soutient l'apprentissage collectif et la réflexion commune avec les aînés et les gardiens du savoir, les partenaires en éducation et le personnel du Ministère.

Nous devons enseigner la vérité à l'école. Nous devons réfléchir au langage utilisé dans les écoles. Nous travaillons à l'anticolonialisme quand nous recadrons comment nous avons appris à penser à nous-mêmes à travers le système éducatif.
(traduction libre)

– Carl Stone, Anishinaabe, Baaskaandibewi-zibiing (Première Nation de Brokenhead)

Mamàhtawisiwin – Les merveilles de notre héritage – Un cadre politique en matière d'éducation autochtone

Lorsque nos bébés viennent au monde, ils viennent nous raconter une histoire au sujet de là d'où ils viennent. La plupart d'entre nous n'écoutent pas. Nous n'apprenons pas d'eux, de ce qu'ils apportent avec eux. Lorsqu'une jeune personne vient à nous, nous lui apprenons à vivre dans ce monde au moyen de cérémonies. C'est notre responsabilité, la responsabilité des personnes âgées. (traduction libre)

– Gordon Walker, Kinosew Sipi (Première Nation de Norway House)

Mamàhtawisiwin – Les merveilles de notre héritage – Un cadre politique en matière d'éducation autochtone est une directive politique provinciale et un cadre conceptuel qui appuie les réalisations générales des apprenants des Premières Nations, métis et inuits en aidant les enseignants du Manitoba à intégrer la pédagogie, les langues et la culture autochtones à leur enseignement et à leurs pratiques. Le cadre d'études politique pour les Autochtones vise à soutenir les enseignants, en les aidant à approfondir leur compréhension et à progresser sur la voie de la vérité et de la réconciliation dans leurs écoles, leurs centres d'apprentissage pour adultes, leurs établissements postsecondaires, [leurs centres de garde d'enfants,] leurs salles de classe et leurs collectivités. La stratégie vise à permettre aux enseignants du Manitoba de comprendre les besoins des apprenants autochtones et d'y répondre en intégrant des stratégies et des pratiques dans leur cadre éducatif et leurs activités régulières en classe, afin qu'elles tiennent compte des langues, des cultures et des identités autochtones. En définitive, l'objectif fondamental est d'améliorer le rendement scolaire et le mieux-être des élèves autochtones, afin de les préparer à réussir à l'école et hors du système d'éducation. (*Mamàhtawisiwin*, p. 7-8)

La vision exprimée dans *Mamàhtawisiwin* est celle-ci :

La voie vers un système d'éducation inclusif pour les Autochtones repose sur l'histoire, la culture, les langues, les valeurs et les connaissances traditionnelles et les modes de vie contemporains autochtones. Un système d'éducation équitable, inclusif et diversifié favorise un sentiment d'appartenance chez tous les apprenants, afin qu'ils aient l'impression qu'ils peuvent réussir, assumer leurs responsabilités, trouver le sens de leur vie et atteindre Le bien-vivre/*Mino-pimatisiwin* (Ininew)/*Mino Bimaadiziwin* (Anishinabemowin)/*honso aynai* (Déné)/*tokatakiya wichoni washte* (Dakota)/*minopimatitheewin* (Anisininimowin) / ᐃᓐ ᓄᓐ ᓇᓐ ᓈᓐ ᓉᓐ ᓊᓐ (Inuktitut)/*Miyo-pimatishiwin* (Michif). (*Mamàhtawisiwin*, p. 8)

Dans le *Plan d'action pour l'éducation de la maternelle à la 12^e année du Manitoba* (p. 8), on décrit *Le bien-vivre* ainsi :

Le bien-vivre fait référence à une vie bien équilibrée où les quatre caractéristiques d'un être humain sont abordées : émotionnelle, physique, mentale et spirituelle.

« C'est en assumant la responsabilité de leur propre guérison et de leur propre croissance que les individus pourront atteindre la *mino-pimatisiwin* (cri) — Le bien-vivre [traduction libre] » (Hart, p. 44).

Pimadaziwin signifie avoir « la vie dans son sens le plus large, la vie dans le sens de longévité et de santé [traduction libre] » (Overholt et Callicott, p. 151).

« Cette croissance et cette tentative de parvenir à Le bien-vivre ne sont pas seulement un objectif individuel. Elles impliquent aussi la famille et la collectivité [traduction libre] » (Hart, p. 44).

Les fondements d'un système d'éducation inclusif pour les Autochtones sont articulés dans les actions prévues dans les quatre stratégies suivantes.

**Instaurer un environnement d'apprentissage
inclusif et respectueux de la culture**

**Compréhension
des visions du
monde, des valeurs,
des identités,
des traditions et
des modes de vie
contemporains**



**Participation
authentique**

**Place des élèves au cœur des
préoccupations**

Figure : Cercle des nations Niji Mahkwa. Peinture de Fred Beardy. Enseignement et couleurs fournis par Fred Beardy et l'aînée Myra Laramée. Reproduit avec autorisation. (*Mamàhtawisiwin*, p. 21)

*Plan d'action pour l'éducation de la maternelle à la 12^e année du Manitoba :
Une feuille de route en réponse aux recommandations de la Commission sur
l'éducation de la maternelle à la 12^e année*

Les présentes lignes directrices définissent les stratégies et les actions visant à concrétiser la vision du ministère de l'Éducation et de l'Apprentissage de la petite enfance du Manitoba : *favoriser la réussite de chaque élève manitobain, peu importe son lieu de résidence, son origine ou les circonstances entourant sa vie personnelle.*

Cette vision place les élèves au cœur des décisions et exige que tous les talents, efforts et ressources soient concentrés en vue de favoriser leur réussite. La réussite des élèves est différente pour chaque enfant, mais cela signifie toujours qu'ils soient prêts à réaliser leur *plein potentiel* et à atteindre **Le bien-vivre** au cours duquel :

- ils ont de l'espoir, un sentiment d'appartenance et une raison d'être, et ressentent du bien-être;
- ils peuvent s'exprimer;
- ils se sentent en sécurité et soutenus;
- ils sont prêts à poursuivre leur cheminement personnel après l'obtention de leur diplôme;
- ils ont la capacité de jouer un rôle actif dans la détermination de leur avenir et d'être des citoyens actifs;
- ils vivent en relation avec les autres et le monde naturel;
- ils honorent et respectent les modes de connaissance ainsi que les façons d'être et d'agir des Autochtones, et comprennent la vérité et la réconciliation et s'engagent à cet égard.

(Plan d'action pour l'éducation de la maternelle à la 12^e année du Manitoba, p. 8)

Nous devons intégrer l'information autochtone à l'éducation de la maternelle à la 12^e année, et cela implique beaucoup de choses. Certains parlent d'éducation fondée sur la terre. Ce n'est pas nouveau pour nous; c'est ce que nous faisons depuis des milliers d'années. Nous avons encore une grande contribution à apporter aux gens, au monde. (traduction libre)

– Wanbdi Wakita, Wipazoka Wakpa (Nation dakota de Sioux Valley)

Commission sur l'éducation de la maternelle à la 12^e année

L'Initiative des aînés et des gardiens du savoir dans les écoles répond à l'impératif de la Commission sur l'éducation de la maternelle à la 12^e année du Manitoba de combler l'écart entre les élèves autochtones et non autochtones.

Les lignes directrices de l'Initiative aideront les divisions scolaires à établir des partenariats respectueux et relationnels avec les aînés et les gardiens du savoir en vue de promouvoir l'inclusion des histoires, des cultures, des valeurs traditionnelles, des langues, des modes de vie contemporains et des systèmes de savoirs traditionnels des Premières Nations, des Métis et des Inuits dans tous les milieux d'apprentissage.

Recommandations de la Commission visées par l'Initiative des aînés et des gardiens du savoir dans les écoles :

26. Veiller à ce que les gardiens du savoir jouent un rôle actif dans le renforcement des capacités du personnel scolaire afin d'améliorer les résultats d'apprentissage des élèves autochtones.
27. Mettre en œuvre des pratiques à fort impact, fondées sur des données probantes, afin de combler l'écart de rendement entre les élèves autochtones et les élèves non autochtones, de supprimer les obstacles et d'optimiser la mise en œuvre des programmes d'études, l'efficacité de l'enseignement, la sensibilisation des familles, l'engagement des élèves et les services de mentorat.
(...)
29. Fournir des renseignements précis sur les contributions historiques des peuples autochtones et mettre en place des programmes, des mesures de soutien et des services pour aider les collectivités autochtones et souligner leurs contributions et leurs réussites dans le cadre de l'enseignement public.

(Commission sur l'éducation de la maternelle à la 12^e année, p. 77)

Comment enseigner à nos enfants pour qu'ils sachent qui ils sont? Nous devons leur apprendre notre façon de penser et qui nous sommes afin qu'ils aient une identité positive, comme celle qui est la nôtre depuis des millénaires, aussi loin que nous puissions nous rappeler. Nous essayons de développer un mode de connaissance qui montre à nos jeunes enfants à avancer et à dire « Je suis Inninew », sans baisser la tête et tout en se sentant bien. Garder la tête haute et savoir qu'ils ont une belle façon de voir la vie. (traduction libre)

– Ron Cook, Nation crie de Misipawistik

Wahbung: Our Tomorrows

J'apprends à dire des choses que les anciens m'ont enseignées – j'honore les anciens en utilisant ce qu'ils ont dit et ce qu'ils voulaient que nous enseignions aux gens. Soutenir les enseignements qu'ils nous donnent, les connaissances. C'est leur savoir que nous utilisons pour répondre aux gens. Cela fait partie des sept enseignements – bonté et respect [envers] toutes les choses qui aident à nous guider. (traduction libre)

– Charles Nelson-abun, Bagwaa'onishkoziibing, Première Nation anishinaabe de Roseau River.

Rédigé en 1971, *Wahbung: Our Tomorrows* était une réponse collective de la Fraternité des Indiens du Manitoba, aujourd'hui l'Assembly of Manitoba Chiefs, visant à « atteindre une relation juste, honorable et mutuellement satisfaisante entre le peuple canadien et les peuples indiens du Manitoba ». (p. 19)

Le document porte sur tous les aspects des relations entre les Autochtones et le gouvernement, y compris l'éducation :

Le processus éducatif auquel nous sommes soumis aujourd'hui demeure ouvert à la critique. Il reste inadéquat. Nous sommes soumis à des programmes scolaires conçus pour la société majoritairement urbaine et de classe moyenne. Les besoins particuliers ne sont pas satisfaits. Cela est dû, en partie, au fait que, trop souvent, seuls les programmes d'études et le matériel normalisés conçus pour toutes les écoles de la province sont utilisés. Plus grave encore est le fait que beaucoup d'enseignants sont issus de la classe moyenne et véhiculent ses valeurs. Ils imposent leurs propres valeurs à leurs élèves. Ils n'ont pas suffisamment d'expérience ni de connaissances des situations interculturelles et ne sont donc pas en mesure d'adapter les programmes pour qu'ils répondent mieux aux besoins de leurs élèves. (p. 172) [traduction libre]

On y affirme aussi que « le système d'éducation actuel doit être reconnu pour son manque de pertinence par rapport à la culture et à l'environnement dans lesquels les gens vivent, pour le manque de participation tant des parents que des élèves, pour son incapacité à atteindre son objectif sans que l'élève soit en même temps coupé de son environnement. » (p. 183) [traduction libre]

Les appels qui s'ensuivent concernant la participation des parents et de la collectivité à la cocréation et à la coprestation d'un apprentissage pertinent et adapté sur le plan de la culture dans le cadre d'une responsabilité partagée se trouvent dans *Mamàhtawisiwin – Les merveilles de notre héritage – Un cadre politique en matière d'éducation autochtone*.

Pour répondre à ces appels, les lignes directrices renforceront la voie vers une participation authentique des aînés et des gardiens du savoir, des membres de la collectivité, des familles et des tuteurs en vue d'intégrer les histoires, les cultures, les valeurs traditionnelles, les modes de vie contemporains, les langues et les systèmes de connaissance traditionnels des Premières Nations, des Métis et des Inuits dans tous les milieux d'apprentissage.

Il y a tellement de choses sur lesquelles nous, les Aînés, devons travailler. Nous devons nous concentrer davantage sur notre personne — pour se concentrer davantage sur la façon dont nous pouvons aider les parents. (traduction libre)

– Martha Peet, Inuit, Taloyoak, Nunavut

Our Way Is a Valid Way: Professional Educator Resource

En 2011, le Protocole de l'Ouest et du Nord canadiens a produit le document *WNCP Common Tool for Assessing and Validating Teaching and Learning Resources for Cultural Appropriateness and Historical Accuracy of First Nations, Métis and Inuit Content* afin de guider la communauté éducative. En 2013, il a rédigé le document *Our Way Is a Valid Way: Professional Educator Resource* pour aider les éducateurs à approfondir leur compréhension des histoires, des cultures, des valeurs traditionnelles, des modes de vie contemporains, des langues et des systèmes de connaissance traditionnels des Premières Nations, des Métis et des Inuits. On peut lire ceci dans l'introduction de *Our Way Is a Valid Way* :

Les peuples autochtones demeurent forts et résilients malgré les nombreux problèmes et enjeux permanents. L'équilibre entre l'éducation traditionnelle et l'éducation occidentale serait la clé d'un changement positif, et nous commençons à en voir la démonstration quand des enseignants et des écoles se mettent à travailler ensemble pour établir des partenariats de collaboration avec les élèves, les parents ou tuteurs et les collectivités des Premières Nations, des Métis et des Inuits. (p. 8) [traduction libre]

Le document conclut son histoire des relations entre les Autochtones et les colons comme suit :

Les peuples autochtones constituent une partie incroyablement diverse et dynamique de l'histoire et de la culture canadiennes. Malgré les nombreuses difficultés et les efforts déployés pour les assimiler aux cultures canadiennes dominantes, les peuples [autochtones] continuent de se distinguer par leurs langues et leurs pratiques culturelles. En tant qu'enseignants, nous avons un rôle important à jouer dans l'accueil, la valorisation et l'intégration des histoires et des perspectives culturelles des Premières Nations, des Métis et des Inuits dans nos programmes d'études et nos salles de classe. Ce faisant, nous créons un espace qui permet aux élèves [autochtones] de s'épanouir dans les écoles canadiennes tout en enrichissant notre propre expérience de la réalité. Pour les élèves et les collectivités des Premières Nations, métis et inuits, réussir à l'école c'est être capable de réussir sans avoir à compromettre ses valeurs, ses croyances et son identité culturelle. (p. 11) [traduction libre]

Nous voulons que nos enfants vivent dans un espace d'appartenance. Nous avons été laissés de côté pendant tant de décennies. Cela nous donnera la possibilité de faire entendre des voix en apprenant les uns des autres. Jusqu'à présent, personne n'a entendu parler de nous parce que nous n'étions pas à notre place. (traduction libre)

– Gordon Walker, Kinosew Sipi (Première Nation de Norway House)

Appels à l'action de la Commission de vérité et réconciliation du Canada

Tel qu'il est énoncé dans *Mamàhtawisiwin – Les merveilles de notre héritage – Un cadre politique en matière d'éducation autochtone*, le ministère de l'Éducation et de l'Apprentissage de la petite enfance s'engage à offrir à tous les élèves du Manitoba une éducation dynamique et de grande qualité qui les prépare à bénéficier d'un apprentissage permanent et à contribuer à une société juste, démocratique et durable sur le plan social.

Les occasions de collaboration avec les aînés et les gardiens du savoir favorisent un apprentissage respectueux et relationnel en intégrant les visions du monde, les façons de savoir, d'être et de faire, le bien-être et le mieux-être des Premières Nations, des Inuits et des Métis dans tous les milieux d'apprentissage.

L'apprentissage des connaissances traditionnelles, des histoires vraies, des langues et des enseignements culturels des Premières Nations, des Inuits et des Métis est essentiel pour atteindre l'objectif collectif de vérité et réconciliation et de relations équitables.

L'Initiative des aînés et des gardiens du savoir dans les écoles renforce les engagements à l'égard de l'appel à l'action 63 de la Commission de vérité et réconciliation.

Nous demandons au Conseil des ministres de l'éducation (Canada) de maintenir un engagement annuel à l'égard des questions relatives à l'éducation des Autochtones, notamment en ce qui touche :

- i. *l'élaboration et la mise en œuvre, de la maternelle à la douzième année, de programmes d'études et de ressources d'apprentissage sur les peuples autochtones dans l'histoire du Canada, et sur l'histoire et les séquelles des pensionnats;*
- ii. *la mise en commun de renseignements et de pratiques exemplaires en ce qui a trait aux programmes d'enseignement liés aux pensionnats et à l'histoire des Autochtones;*
- iii. *le renforcement de la compréhension interculturelle, de l'empathie et du respect mutuel;*
- iv. *l'évaluation des besoins de formation des enseignants relativement à ce qui précède.*

Beaucoup de personnes non autochtones n'ont tout simplement jamais l'occasion de collaborer avec un aîné ou un gardien du savoir. Il s'agit d'un apprentissage de la vie essentiel. C'est l'occasion d'apprendre à s'engager dans le respect des cultures. Cette expérience permet aux élèves d'apprendre à connaître d'autres cultures. (traduction libre)

– Membre du personnel enseignant ayant participé au projet pilote de l'Initiative des aînés et des gardiens du savoir dans les écoles

Relation

Si on ne comprend pas les relations, il faut des enseignements pour les établir.
(traduction libre)

– Charlie Nelson-abun, Bagwaa'onishkoziibing, Première Nation anishinaabe de Roseau River

Étant donné que les enseignants, les équipes de soutien scolaire, les dirigeants scolaires et les chefs de division ou de district scolaire encouragent une participation authentique des aînés, des gardiens du savoir, des parents, des familles et des collectivités dans les écoles, les bonnes relations sont de la plus haute importance.

Pour établir de bonnes relations, il faut d'abord comprendre qui sont les aînés et les gardiens du savoir dans leurs collectivités et le travail qu'ils sont appelés à faire.

Qu'est-ce qu'un aîné ou un gardien du savoir?

Nos connaissances sont plus importantes que les diplômes. Notre savoir est important parce qu'il nous a permis de rester en vie pendant des milliers d'années. Notre façon d'enseigner n'est peut-être pas la même que dans les écoles, mais elle est importante.
(traduction libre)

– Grand-mère Ivy Chaske Thorassie, membre de la Première Nation des Dénés de Sayisi et Dakota, Wipazoka Wakpa (Nation dakota de Sioux Valley)

Dans les Premières Nations de même que chez les Métis et les Inuits, les aînés et les gardiens du savoir sont hautement considérés par leurs collectivités et au sein de celles-ci. Ils possèdent des dons particuliers (savoir et expertise) ainsi que des compétences spécifiques qui sont uniques et ont été acquises au fil d'années d'expérience et de pratique dans des rôles comme ceux de conteur, de guérisseur, de conseiller, d'enseignant des langues et des enseignements traditionnels ainsi que de chef de prière et de cérémonie traditionnelles. Leur crédibilité et le respect qu'on leur porte sont le fruit de leurs expériences de vie et de leur engagement dans la collectivité.

Le terme *aîné* ne renvoie pas à l'âge d'une personne, mais plutôt à la place qu'elle occupe dans la collectivité et au niveau de connaissances culturelles et traditionnelles qu'elle détient. Les aînés et les gardiens du savoir sont porteurs d'une expertise acquise par l'expérience vécue et les rôles joués dans la collectivité tels que ceux de guérisseur, de chef de cérémonie, de locuteur des langues autochtones, d'éducateur selon l'enseignement

fondé sur la terre, de danseur, de porteur de chants, d'artisan, de récolteur ou cueilleur, de protecteur de l'eau, de praticien de la médecine traditionnelle, de gardien de l'histoire communautaire et de praticien des savoir-faire traditionnels (p. ex. tannage des peaux, récolte du riz sauvage, pêche au filet maillant, entaillage des érables).

Dans la culture métisse, nous échangeons des chants et des histoires pour partager le savoir. Je suis porteur d'un chant très particulier. Aussi loin que je me souviens, ma grand-mère était à peu près la seule personne qui, lorsque j'étais jeune garçon, en connaissait toutes les paroles. Certaines familles en savaient des parties, mais ma grand-mère les connaissait toutes. Elle m'a montré les paroles quand j'avais 14 ans, et mes tantes m'ont dit que je devais transmettre ce chant le plus possible. (traduction libre)

– Ron Burwash, Boggy Creek, Métis de la rivière Rouge

Le terme *gardien du savoir* ou *détenteur du savoir* est largement utilisé et décrit généralement une personne qui possède une expertise ou des connaissances culturelles ou traditionnelles. Il peut s'agir de connaissances fondées sur la terre, en chants ou en percussions.

Les termes *grand-mère*, *grand-père*, *tante* et *oncle* sont utilisés dans un sens littéral, mais ils désignent aussi les aînés et les détenteurs du savoir dans certaines collectivités.

La colonisation a perturbé les relations.

Avant l'arrivée des Européens, les peuples autochtones comblaient leurs besoins matériels et spirituels grâce aux ressources de leur monde naturel environnant. La relationnalité était au cœur de la vision du monde autochtone. Les systèmes spirituels, humains et naturels étaient considérés comme constituant un système unique. L'accent était mis sur la collectivité et non sur la personne. Ces opinions étaient en conflit avec les visions du monde européen, qui étaient individualistes et non relationnelles. En raison de ces différences, les gouvernements colonisateurs ont pris des mesures et promulgué des lois visant à assimiler les peuples autochtones aux valeurs euro-occidentales. (*Mamàhtawisiwin*, p. 41)

En 1857, l'Acte pour encourager la civilisation graduelle a été adopté comme moyen d'assimiler les « Indiens » dans la société non autochtone. Il a été suivi en 1876 par la Loi sur les Indiens, qui existe toujours et contrôle de nombreux aspects de la vie des peuples formant les Premières Nations.

Qu'il s'agisse de l'imposition de structures de gouvernance, comme les conseils de bande, du contrôle des droits des peuples des Premières Nations de pratiquer leur culture et leurs traditions ou de la détermination de l'assise territoriale sous forme de réserves, la Loi sur les Indiens s'est immiscée dans la vie quotidienne des peuples autochtones. La loi détermine également qui peut réellement être considéré comme un « Indien », au moyen du « statut d'Indien ». La Loi sur les Indiens a également eu une incidence sur l'éducation des enfants et, en 1920, en vertu de la Loi sur les Indiens,

il est devenu obligatoire pour chaque enfant « indien » de fréquenter un pensionnat indien et illégal pour lui de fréquenter tout autre établissement d'enseignement. (*Mamàhtawisiwin*, p. 44)

Le rétablissement des relations avec les nations dont nous occupons le territoire est un point de départ essentiel pour créer des relations et s'engager avec les aînés, les gardiens du savoir et les membres des collectivités. La connaissance de la véritable histoire nous permet d'aborder les relations en étant conscients des préjudices permanents que les élèves, les familles et les tuteurs autochtones subissent en raison du racisme systémique.

Nous sommes capables de revenir à notre ancienne façon de faire et de bénéficier des habiletés et connaissances des personnes douées, quel que soit leur âge. Nous pouvons travailler avec elles dans nos communautés. (traduction libre)

– Dr. Mary Wilson, gardienne de la sagesse internationale, nations diverses (irlandaise, maori, nord-américaine), chamane

Les politiques et pratiques de colonisation et d'assimilation, comme les pensionnats indiens, ont entraîné une perte des langues et des cultures qui a eu des répercussions profondes sur les peuples autochtones. Dans de nombreuses collectivités, cela a creusé un fossé de connaissances entre les générations. Les efforts déployés pour récupérer et revitaliser les langues et les cultures se sont traduits par un afflux de jeunes générations de dirigeants et d'aînés autochtones qui parlent une langue autochtone et qui ont acquis des connaissances traditionnelles et cérémonielles que les membres plus âgés de leur collectivité ne possèdent peut-être pas. Dans ces cas, un *aîné* peut être une personne beaucoup plus jeune que les grands-mères et les grands-pères.

Dans le mode de vie inuit, je peux acheter un ulu, et c'est bien ainsi. Mais lorsqu'une femme plus âgée offre un ulu à une jeune personne, cela a une signification. Lorsque j'utilise l'ulu de ma mère, je pense à ma mère et à ma grand-mère. (traduction libre)

– Martha Peet, Inuite, Taloyoak, Nunavut

Tisser des liens

Ce que nous faisons dans nos lieux d'apprentissage doit comprendre les contributions de chaque membre pour le partage et pour les cercles d'apprentissage. Chaque voix a le potentiel de tisser des liens pour notre peuple. (traduction libre)

– Dr. Myra Laramée, ocêko-sîpiy
(Nation crie de Fisher River)

Il y a de nombreuses possibilités de rencontres tout au long de l'année avec les membres de la collectivité de votre région. Des événements locaux tels que les pow-wow, les célébrations des jours anniversaires des traités, les fêtes, les activités de la Journée nationale des peuples autochtones et les commémorations sont d'excellentes occasions de créer et de favoriser les relations nécessaires à une participation authentique. Lorsque vous assistez à des cérémonies ou à des événements dans la collectivité, posez des questions sur les protocoles à suivre et la conduite à adopter (p. ex. jupe longue pour les femmes, protocole des fêtes, protocole de la période lunaire, protocole de la cérémonie du calumet). Demandez si vous pouvez apporter quelque chose (p. ex. plat à partager, bouteilles d'eau, bois de chauffage, assiettes en carton, coutellerie recyclable) et proposez votre aide (p. ex. ramasser les ordures, distribuer l'eau, servir la nourriture, nettoyer et préparer les aliments).

Établir un lien avec la région dans laquelle ils travaillent. (traduction libre)

– Kevin Tacan, Wipazoka Wakpa
(Nation dakota de Sioux Valley)

Les centres d'amitié locaux sont également une ressource inestimable, tout comme les élèves et les familles de votre école. Il est important de se tourner vers les membres de la collectivité pour obtenir des recommandations : ils pourront vous aider à identifier un aîné et à communiquer avec lui. Les aînés peuvent avoir des connaissances ou être spécialisés dans divers domaines, comme l'aménagement du territoire ou les traités du Manitoba. Le personnel de la Direction générale de l'inclusion des Autochtones peut vous aider à établir des liens.

Il faut entretenir des relations avec les aînés. Venez leur parler. Rendez-leur visite et nouez des relations. Ceux qui le font établissent des relations. Demandez-leur de venir dans les classes. Pour trouver la bonne personne, il faut en partie établir cette relation. (traduction libre)

– Cecil Roulette, Anishinaabe, Gaa-wiikwedaawangaag (Première Nation de Sandy Bay)

Apprendre à connaître les familles et les tuteurs au sein des communautés scolaires est un excellent moyen de créer des relations. La promotion de la participation des parents, des grands-parents et de la famille élargie est formulée comme suit dans *Mamàhtawisiwin* : « Créer, pour les parents, tantes, oncles et autres membres de la famille, des possibilités de partager leurs connaissances et de contribuer à l'apprentissage de leurs enfants, en salle de classe » (p. 25). Les parents, les membres de la famille et les grands-parents sont les premiers éducateurs et ils peuvent aider le personnel scolaire à mettre en valeur et à privilégier les perspectives autochtones dans la salle de classe grâce à une participation authentique. L'établissement de relations avec les familles et les tuteurs des élèves est également un élément clé des actions stratégiques suivantes : *placer les élèves au centre des préoccupations, comprendre les visions du monde, les valeurs, les identités, les traditions et les modes de vie contemporains et instaurer un milieu d'apprentissage inclusif et respectueux de la culture.*

Apprenez à connaître les élèves auxquels vous essayez de fournir des services. Apprenez à connaître les familles et les nations auxquelles vous avez accès. Vous devez identifier ces familles – nous sommes Anishinaabes, mais il y a aussi les Dakotas, les Cris et les Métis. Il faut identifier ces nations et se tourner vers leurs familles, car ce sont elles qui les aideront à se sentir bien dans leur peau. Intéressez-vous à la population scolaire et à ses familles et voyez comment elles peuvent aider les écoles et les divisions scolaires. (traduction libre)

– Josephine Hartin, Bagwaa'onishkoziibing, Première Nation anishinaabe de Roseau River

La demande

Nous sommes tous différents. Je ne peux pas donner les sept enseignements – je ne suis pas un Anishinaabe. Je ne peux pas partager les enseignements du tipi – je ne suis pas une femme. Notre culture ne peut pas être tout simplement intégrée à un plan de cours; ils ne prennent pas le temps de s’informer sur les cultures de leur région. Il faut regarder dans sa région. Il faut connaître les héros, les dirigeants et les histoires de la région. Les enseignants doivent établir des relations avec la collectivité. (traduction libre)

– Kevin Tacan, Wipazoka Wakpa (Nation dakota de Sioux Valley)

Il est important de souligner que les aînés et les gardiens du savoir possèdent de nombreux dons différents, qui se traduisent par des rôles divers au sein des collectivités. Certains gardiens du savoir ont une connaissance approfondie du territoire, d’autres se spécialisent dans les herbes médicinales, d’autres encore ont des connaissances cérémonielles, tandis que d’autres ont une connaissance de la langue et de l’histoire orale. Il est important de dire cela, car lorsque l’on s’adresse à un aîné ou à un gardien du savoir, la demande doit correspondre aux dons qu’il possède.

Lorsque vous demandez à un aîné ou à un gardien du savoir de partager ses connaissances et ses enseignements, assurez-vous d’exprimer clairement vos intentions et soyez précis dans votre demande.

Protocoles

Chaque aîné a son propre protocole – c’est un processus que d’apprendre cela. Les protocoles sont différents, et on ne peut pas supposer qu’ils sont les mêmes pour tous les aînés. (traduction libre)

– Dawnis Kennedy, Bagwaa’onishkoziibing,
Première Nation anishinaabe de Roseau River
Manitoba Indigenous Cultural Education Centre

Il est important d’intégrer les protocoles locaux particuliers aux nations en préparant une offrande, comme du tabac, du thé ou un présent, à offrir à l’aîné ou au gardien du savoir lorsqu’on lui demande conseil et que l’on s’apprête à travailler avec lui. Lorsque l’on présente une demande officielle à un aîné, il est d’usage d’offrir du tabac, du thé ou un présent, selon l’identité autochtone (Premières Nations, Inuits ou Métis). Cette offrande sert d’introduction et permet d’entamer la relation d’une manière respectueuse qui tient compte des protocoles locaux.

Mon objectif est de me familiariser avec les protocoles et les traditions des peuples autochtones de ma région. Je souhaite écouter nos aînés et apprendre d'eux afin d'acquérir des connaissances et des perspectives. (traduction libre)

– Membre du personnel enseignant ayant participé au projet pilote de l'Initiative des aînés et des gardiens du savoir dans les écoles

Durant la conversation initiale, il est acceptable de poser des questions sur l'offrande potentielle (p. ex. êtes-vous à l'aise si j'apporte du tabac à notre rencontre ou préférez-vous un autre type d'offrande pour officialiser ma demande?). Si la personne est à l'aise avec le tabac comme offrande, vous pouvez lui poser des questions sur le type de tabac souhaité. Certains aînés sont très attachés au type de tabac offert et sont attentifs à la façon dont celui-ci a été traité ou sera utilisé. Certains aînés peuvent aussi s'offusquer de se voir offrir une simple cigarette comme forme de tabac, tandis que d'autres préfèrent recevoir une blague qui a été bénie, du tabac cérémoniel ou un sac scellé de tabac emballé. Afin de tenir compte de ces préférences, demandez à l'aîné si du tabac en vrac est acceptable ou s'il préfère un emballage scellé. Il en va de même pour le thé en sachet ou en vrac lorsque l'on travaille avec des aînés métis ou inuits.

Protocole particulier au tabac

Le tabac ouvre la communication, qu'il s'agisse d'une discussion avec un aîné pour lui poser des questions ou lui demander une cérémonie ou d'une prière adressée au Créateur. Lorsque l'on transmet du tabac, on respecte la tradition. On dit que le tabac est la principale herbe médicinale autochtone parce qu'il vient en premier. Quelle que soit votre opinion sur le tabac, il s'agit d'une herbe sacrée pour les peuples traditionnels.

On peut acheter le tabac cérémoniel et les sacs de tabac dans des magasins de détail ou sur des sites de vente en ligne. La fabrication des bagues à tabac est un processus distinct, notamment en ce qui concerne le type, la couleur et la taille du tissu et de la blague qui est utilisée pour contenir le tabac de même que la manière dont le tabac est béni. Il est conseillé de demander l'aide d'un aîné ou d'un assistant pour la fabrication d'une blague à tabac.

Lors de la rencontre avec l'aîné, l'objet offert est tendu ou placé devant lui. Si vous le lui remettez directement, vous ne lui donnez pas la possibilité d'accepter ou de refuser votre demande – vous lui enlevez ce choix.

Il est important que votre demande soit simple et respectueusement franche, mais qu'elle comprenne tout ce que vous attendez de l'aîné. Une fois la demande formulée, l'aîné signifiera son acceptation en acceptant l'offrande.

Continuum de participation

Une fois les liens établis, les relations nouées, les protocoles respectés et la demande acceptée, les aînés et les gardiens du savoir peuvent soutenir les élèves, les enseignants, les parents, les familles, les collectivités et les divisions scolaires de bien des façons. Ainsi qu'il est précisé dans le *Elders and Knowledge Keepers in Schools Planning Template* (modèle de planification de l'Initiative des aînés et des gardiens du savoir dans les écoles), qui appuie les actions stratégiques de *Mamàhtawisiwin*, la participation authentique des aînés, des gardiens du savoir et de la collectivité offre la possibilité d'un continuum de soutien à tous les niveaux – école, division scolaire et système d'éducation – comme il est indiqué ci-dessous [traduction libre] :

Continuum de soutien des aînés dans les écoles



Je veux que cela commence par le conseil scolaire. Nous avons besoin d'un changement clair et décisif de la part de tous, en particulier en ce qui concerne les 94 appels à l'action.
(traduction libre)

– Wanbdi Wakita, Wipazoka Wakpa (Nation dakota de Sioux Valley)

Nos élèves rencontrent des difficultés à l'école parce qu'il n'y a pas d'aînés dans les écoles. Les aînés peuvent aider et former les enseignants pour qu'ils comprennent comment soutenir les élèves autochtones. (traduction libre)

– Cecil Roulette, Anishinaabe, Gaa-wiikwedaawangaag (Première Nation de Sandy Bay)

Dans le document *Our Way Is a Valid Way* du Protocole de l'Ouest et du Nord canadiens, on reconnaît aussi que des changements sont nécessaires à l'échelle du système :

Après avoir reconnu que l'école a laissé tomber les élèves des Premières Nations, métis et inuits pendant plus d'un siècle, de nombreux directeurs d'école, éducateurs et universitaires cherchent actuellement des moyens d'introduire des changements significatifs dans leurs relations avec les collectivités autochtones et de répondre plus efficacement aux besoins des élèves des Premières Nations, métis et inuits. Une partie de ce travail permanent consiste à examiner honnêtement les structures scolaires, les programmes, les politiques, les programmes d'études, la pédagogie, les croyances et les attitudes afin de relever tout racisme personnel ou systémique, qu'il soit conscient ou inconscient. (p. 93) [traduction libre]

Formes de participation

Dans le cadre d'une conversation respectueuse et relationnelle, les aînés et les gardiens du savoir peuvent choisir parmi une variété de structures lorsqu'ils s'engagent auprès des divisions scolaires.

Le ministère de l'Éducation et de l'Apprentissage de la petite enfance du Manitoba n'a pas de compétence ni d'autorité à cet égard et il encourage la prise de décision locale et collaborative.

Les exemples de formes de participation qui suivent sont tirés de l'analyse juridictionnelle des pratiques courantes dans la province telles qu'elles ressortent de l'engagement des intervenants avec les responsables de l'éducation autochtone :



Respect

Le respect étaye notre compréhension de la manière de cocréer des occasions d'apprentissage riches et respectueuses de la culture pour les élèves, le personnel enseignant, les dirigeants d'école, les spécialistes scolaires, les familles et les membres de la collectivité. Le respect fait en sorte que nous sommes conscients de l'appropriation culturelle du savoir autochtone et que nous évitons une telle pratique. Le respect affirme les droits des aînés et des gardiens du savoir comme conteurs, guérisseurs, conseillers, enseignants des langues et des enseignements traditionnels et chefs de prière et de cérémonie traditionnelles. Le respect protège le savoir et les perspectives autochtones contre l'inclusion de façade ou de représentation.

Les présentes lignes directrices décrivent les procédures et les protocoles à suivre pour établir une relation respectueuse avec les aînés et les gardiens du savoir. Lorsque nous demandons à des membres de la collectivité de s'engager avec nous pour partager des enseignements, il est très important de marcher les uns à côté des autres, de planifier ensemble, de coenseigner et de veiller à ce que l'expérience soit respectueuse de la culture pour toutes les personnes concernées. Les aînés et les gardiens du savoir sont des enseignants et ils doivent être considérés comme tels. Apprendre des aînés et des gardiens du savoir est une occasion optimale de nous décentrer et de nous repositionner en tant qu'apprenants.

Il est important de savoir qu'il est inacceptable de toucher aux objets traditionnels, tels que le sac d'un aîné ou les tenues cérémonielles d'un groupe de danseurs ou de percussionnistes, sans en avoir la permission. Il existe plusieurs enseignements concernant le caractère sacré des objets de cérémonie. Si on vous invite à participer à une cérémonie, il vous revient d'en savoir sur les protocoles et de poser des questions si vous êtes incertains.

Il faut demander la permission aux aînés et recevoir leur permission avant de toucher aux objets cérémoniels et de prendre des photos ou des enregistrements de ceux-ci. Il peut s'agir d'enregistrements audio et vidéo, de notes enregistrées ou de diffusions en continu. L'autorisation doit être obtenue avant que les aînés n'assistent à l'événement.

Les enseignants doivent être formés aux protocoles visant le travail avec les aînés et l'attention portée à leurs objets sacrés. Autrement, il est difficile de créer un environnement propice aux enseignements traditionnels. (traduction libre)

– Aîné(e) ayant participé au projet pilote de l'Initiative des aînés et des gardiens du savoir dans les écoles

Coplanification

Le moment est venu où les gens devraient connaître le pouvoir du cercle comme outil pour nous aider à apprendre ce que notre communauté veut et a besoin d'apprendre au sujet de la véritable histoire de notre peuple. (traduction libre)

– Dr. Myra Laramée, ocêko-sîpiy
(Nation Crie de Fisher River)

L'une des actions stratégiques d'une participation authentique énoncées dans *Mamàhtawisiwin – Les merveilles de notre héritage – Un cadre politique en matière d'éducation autochtone* est la suivante : « Enseigner aux côtés d'un aîné ou d'un gardien du savoir qui utilise les méthodes pédagogiques autochtones pour compléter et enrichir les activités d'apprentissage » (p. 25). La coplanification avec les aînés et les gardiens du savoir est une étape essentielle de ce processus, car elle permet de s'assurer que tous les collaborateurs ont la même compréhension de l'objet et des buts de la participation. En prenant le temps de discuter à l'avance de la leçon ou de l'activité avec les aînés et les gardiens du savoir, on permet une planification collective dans le cadre d'une relation respectueuse.

Nous avons la chance de ne pas marcher seuls. Nos enfants apprennent qu'ils ne sont pas seuls. (traduction libre)

– Dr. Mary Wilson, gardienne de la sagesse internationale, nations diverses (irlandaise, maori, nord-américaine), chamane

Coplanifier, c'est aussi comprendre le matériel nécessaire à la participation, le calendrier des participations et la manière d'aménager l'espace physique.

Il faut une collaboration pour faire valoir les perspectives métisses. Nos enfants doivent connaître l'histoire des peuples qui étaient et qui sont encore ici. Il faut leur en donner l'occasion. Il faut collaborer avec les gardiens du savoir métis pour permettre l'apprentissage. Il est temps que nous apprenions notre histoire. (traduction libre)

– Linda Schatakowsky, Métisse de la rivière Rouge, Saint-Laurent

La coplanification en classe peut consister à préparer les élèves à leur rencontre avec un aîné ou un gardien du savoir en passant en revue les bonnes pratiques d'écoute. Il s'agit d'aider les élèves à comprendre l'importance du rôle d'un aîné dans la collectivité et la valeur de son savoir.

Coenseignement

Il est très bon pour une nation de connaître son identité, de savoir d'où elle vient et où elle va. Traitez-nous également comme des enseignants, au lieu d'une personne qui vient, parle un peu et repart. Cela n'apporte rien à l'élève. (traduction libre)

– Madeline Gamblin, Kinosew Sipi (Première Nation de Norway House)

Les aînés, les gardiens du savoir et les grands-parents sont des enseignants au sein de leur collectivité et ils doivent être présentés et accueillis comme tels. Leurs enseignements et le savoir traditionnel qu'ils partagent favorisent l'apprentissage des enseignants et des élèves. Par courtoisie, n'interrompez pas un aîné ou un gardien du savoir lorsqu'il fait part de ses enseignements et, lorsque vous êtes dans un cercle de partage, n'interrompez pas la personne qui parle, qu'il s'agisse d'un élève ou de quelqu'un d'autre qui donne son point de vue.

Dans le domaine de l'éducation, il m'a fallu un certain temps pour savoir quelles étaient mes responsabilités – je suis en éducation depuis plus de 50 ans. Je commence seulement à comprendre que ce que je devrais faire, c'est partager les expériences que j'ai vécues et les enseignements que j'ai reçus au cours de ces nombreuses années et partager réellement ce que signifie l'expression « selon notre vision du monde ». Au fur et à mesure que ma carrière en éducation a évolué, j'ai commencé à explorer qui j'étais en tant que personne autochtone. Ce faisant, j'ai repris ma vision du monde : ma vision de mes années préscolaires, avant que je sois obligée de fréquenter un pensionnat indien. C'est-à-dire de savoir que, bien avant l'arrivée des colons, nous étions ici et nous suivions les traditions qui nous avaient été transmises. Nous avons transmis nos histoires et nos modes de vie, nos modes de connaissance et d'existence anishinaabes. J'utilise le mot anishinaabe parce que, dans ma langue, il signifie « êtres humains ». (traduction libre)

– Mary Courchene, membre de la Première Nation Sagkeeng

Les progrès que j'ai constatés tout simplement en sortant les élèves d'une salle de classe traditionnelle pour les emmener sur le terrain ont été une véritable surprise pour moi. J'ai vu des élèves sourire, rire, travailler ensemble et interagir. Dans le cas d'un petit nombre d'entre eux, je les avais rarement entendus parler! J'étais en larmes à la fin de notre enseignement fondé sur la terre tant ils avaient fait preuve de respect et d'esprit d'équipe. (traduction libre)

– Membre du personnel enseignant ayant participé au projet pilote de l'Initiative des aînés et des gardiens du savoir dans les écoles

Les choses dont nous avons parlé en classe selon des méthodes d'enseignement conventionnelles ont été rendues vivantes par le gardien du savoir. (traduction libre)

– Membre du personnel enseignant ayant participé au projet pilote de l'Initiative des aînés et des gardiens du savoir dans les écoles

Quelles sont les deux choses que vous avez aimées sur la présence en classe d'un aîné ou d'un gardien du savoir?

1. *Cela m'a rappelé qui j'étais.*

2. *Cela m'a rappelé combien notre peuple était fier et que nous sommes encore ici.*
(traduction libre)

– Élève ayant participé au projet pilote de l'Initiative des aînés et des gardiens du savoir dans les écoles

Coapprentissage

Mes propres objectifs seraient d'acquérir une connaissance ou une compréhension de l'histoire et de la culture des peuples autochtones, d'être capable d'enseigner des matières adaptées à l'âge de mes élèves avec compassion et respect, en toute sécurité. Je veux que mes élèves comprennent le passé des peuples autochtones, leurs traditions, leurs cultures, leurs contributions et la résilience dont ils ont fait preuve. J'aimerais aussi contribuer à combler le fossé vers la réconciliation entre les Autochtones et les non-Autochtones. (traduction libre)

– Membre du personnel enseignant ayant participé au projet pilote de l'Initiative des aînés et des gardiens du savoir dans les écoles

Certains aînés participent activement à l'accompagnement des enfants dans l'acquisition d'un silence de qualité, d'un sens aigu de l'observation et d'une sensibilité accrue à leur lien sacré avec toute l'existence. Dans les modes de connaissance traditionnels, les enfants apprennent les valeurs les plus élevées de leur collectivité, dont le respect et les règles de conduite et de comportement appropriés au sein du cercle de soutien de leur famille et de leur collectivité. Les enfants sont encouragés et invités à participer activement aux cérémonies, aux récits et aux cercles de discussion, à observer les autres et à s'engager dans l'introspection, l'apprentissage par l'expérience et la connexion spirituelle. Les enfants apprennent également par le biais du mentorat, de la formation d'apprenti, des jeux éducatifs, de l'éducation systématique, du tutorat et des sports traditionnels.

Nous devons apprendre à connaître la loi humaine, la loi naturelle et les lois sacrées. Nous devons également apprendre à utiliser notre cœur, notre esprit, notre corps et notre âme. Certains d'entre nous se contentent de vivre comme des demi-personnes : ils pensent et ils agissent. Sans sentiments ni esprit. Le Créateur ne nous a pas faits ainsi. Il nous a faits comme un tout, une personne à part entière, pour que nous puissions vivre ainsi sur cette terre. (traduction libre)

– Wanbdi Wakita, Wipazoka Wakpa (Nation dakota de Sioux Valley), Nation sioux de Dakota Valley

À titre d'exemple de pratique exemplaire, le First Nations Education Steering Committee de la Colombie-Britannique a formulé les principes d'apprentissage des Premières Nations à www.fnesc.ca/first-peoples-principles-of-learning/ (en anglais seulement). Les aînés et les gardiens du savoir peuvent reprendre ces principes dans la façon dont ils partagent les enseignements, transmettent le savoir et soutiennent l'apprentissage holistique.

Cela ne peut pas se produire qu'une seule fois, on ne peut pas les faire venir une seule fois et c'est tout, car apprendre à notre manière, dans notre propre système, c'est faire en sorte que les aînés et les gardiens du savoir participent à notre éducation et à notre lien avec la terre tous les jours de notre vie. Nous ne pouvons pas nous contenter de les écouter une demi-heure tous les trois mois et c'est tout. Cela doit être différent. (traduction libre)

– Dave Swanson, Kinosew Sipi (Première Nation de Norway House)

Cocréation d'espaces d'apprentissage adaptés à la culture

Je pense qu'il est important d'évaluer l'incidence de la présence des aînés dans les écoles sur le bien-être social, émotionnel et scolaire de nos élèves. (traduction libre)

– Membre du personnel enseignant ayant participé au projet pilote de l'Initiative des aînés et des gardiens du savoir dans les écoles

Les relations entre les peuples autochtones et les institutions publiques ont toujours été difficiles. Nos enfants ne s'épanouissent pas ici; ils essaient simplement de survivre. Les aînés peuvent jouer un rôle dans l'établissement d'une relation de confiance. (traduction libre)

– Aîné(e) ayant participé au projet pilote de l'Initiative des aînés et des gardiens du savoir dans les écoles

Il est généralement admis que lorsque les élèves se sentent en sécurité et éprouvent un sentiment d'appartenance au sein de leur communauté scolaire, leur capacité à apprendre et à participer avec les autres (pairs, enseignants, personnel) est renforcée.

Quelles sont les deux choses que vous avez aimées sur la présence en classe d'un aîné ou d'un gardien du savoir?

1. *J'ai éprouvé un sentiment de sécurité.*

2. *Les enseignements. (traduction libre)*

– Élève ayant participé au projet pilote de l'Initiative des aînés et des gardiens du savoir dans les écoles

L'aménagement d'écoles et de milieux d'apprentissage chaleureux et accueillants où les élèves des Premières Nations, métis et inuits se sentent en sécurité et valorisés a une influence positive sur la participation et l'apprentissage des élèves.

Il était clair que mes élèves étaient beaucoup plus réceptifs aux enseignements dispensés par les gardiens du savoir autochtone. Habituellement calmes et timides, ils se sont sentis à l'aise pour prendre la parole dans les cercles de partage et m'ont demandé d'inviter de nouveau les gardiens du savoir à venir dans la classe. (traduction libre)

– Membre du personnel enseignant ayant participé au projet pilote de l'Initiative des aînés et des gardiens du savoir dans les écoles

L'estime de soi est stimulée dans un milieu qui respecte et valorise les cultures, les langues et les visions du monde uniques des Premières Nations, des Métis et des Inuits. La valorisation des différentes visions du monde en classe nous aide à soutenir la réussite des élèves puisque nous devenons plus réceptifs aux perspectives, aux idées, à l'humour et aux expériences diversifiées des élèves des Premières Nations, métis et inuits.

Je veux que les élèves apprécient les cultures autochtones, se débarrassent des stéréotypes, apprennent à travailler respectueusement avec les aînés, les gardiens du savoir et les enseignants traditionnels de la collectivité, acquièrent des connaissances sur d'autres cultures que la leur, connaissent le territoire et les peuples et soient fiers de leur propre identité en tant qu'Autochtones et en tant que Canadiens. (traduction libre)

– Membre du personnel enseignant ayant participé au projet pilote de l'Initiative des aînés et des gardiens du savoir dans les écoles

Politiques des divisions en matière de bénévolat et d'emploi

Les enfants sont un don sacré de la création, chaque nation le croit. Notre comportement et les actions doivent le montrer. Nous devons faire tout notre possible pour protéger nos dons sacrés. Si cela signifie remplir un document ou un formulaire, c'est très bien. Nous devrions faire tout ce qui est possible et nécessaire pour assurer la sécurité de nos enfants afin qu'ils puissent poursuivre leur voyage, et réaliser leur raison d'être. Nous voulons que nos enfants deviennent des êtres humains à part entière des êtres qu'ils sont censés être, et nous voulons qu'ils puissent remplir leur mission. (traduction libre)

Grand-mère Ivy Chaske Thorassie, Premières Nations Sayisi Dene et Dakota, Wipazoka Wakpa (Nation Sioux Valley Dakota)

Le ministère de l'Éducation et de l'Apprentissage de la petite enfance du Manitoba recommande que la participation des aînés, des gardiens du savoir, des grands-parents et des membres de la collectivité soit conforme aux politiques et procédures divisionnaires en ce qui concerne les protocoles visant la protection et la sécurité des enfants. Veuillez consulter les politiques de votre division ou de votre organisation pour connaître et réunir les documents nécessaires. Une bonne pratique consiste à aider les aînés et les gardiens du savoir à remplir les documents requis.

Réciprocité

Attention

J'ai vu des aînés qui ont été invités à l'école et laissés à eux-mêmes, comme si on s'attendait à ce qu'ils sachent quoi faire. À Thompson, lorsqu'un enseignant invite un aîné, tous deux savent ce que l'aîné vient faire et il y a quelqu'un pour guider ce dernier, s'occuper de lui et s'assurer que tous ses besoins sont satisfaits. Il n'est donc pas laissé à lui-même à se demander où aller – il sait toujours ce qu'il doit faire. Voilà pourquoi cet endroit est un lieu accueillant. (traduction libre)

– Ron Cook, membre de la Nation crie de Mispawistik

Apporter un soutien diligent et respectueux aux aînés, c'est aussi s'assurer qu'ils disposent d'un moyen de transport pour se rendre à l'événement et, s'il y a lieu, d'une place de stationnement désignée (de préférence près de l'entrée), les accueillir à la porte lorsqu'ils arrivent, les faire asseoir, s'entretenir avec eux et s'assurer qu'ils sont à l'aise et que l'on répond à leurs besoins. Assurer le confort des aînés, c'est, par exemple, mettre de l'eau à leur disposition, leur indiquer l'emplacement des toilettes, leur offrir des rafraîchissements et prévoir un endroit tranquille où ils peuvent se reposer.

Je pense qu'il est important de s'occuper d'eux et de ne pas hésiter à dire aux gens comment bien traiter nos aînés. Je m'assure toujours que quelqu'un accompagne les aînés – je pense que c'est important. Veillez à ce qu'ils aient une escorte, que quelqu'un les conduise, qu'on les aide à sortir leurs affaires de la voiture. Les enfants voient cela – ils vous voient faire ces choses et ils apprennent ainsi à s'occuper d'eux. (traduction libre)

– Josephine Hartin, Bagwaa'onishkoziibing, Première Nation anishinaabe de Roseau River

Rétribution

Honorer les connaissances que les gens possèdent. (traduction libre)

– Grand-mère Ivy Chaske Thorassie, membre de la Première Nation des Dénés de Sayisi et Dakota, Wipazoka Wakpa (Nation dakota de Sioux Valley)

Le savoir autochtone est inestimable. Les aînés doivent être remerciés et gratifiés par une rétribution équivalente à celle versée à d'autres dignitaires, comme les sénateurs canadiens, les universitaires, les avocats et les consultants, qui sont tous rémunérés pour leurs services.

Dans un souci de réciprocité, on s'attend des hôtes qu'ils versent des honoraires aux aînés et aux gardiens du savoir autochtones pour le partage de leurs connaissances ou de leurs dons. Il est par ailleurs important de souligner que certains aînés sont accompagnés d'un ami ou d'un membre de leur famille qui agit comme assistant, tandis que d'autres peuvent être ouverts à l'idée que l'organisateur leur en assigne un. Des honoraires doivent être prévus pour l'assistant. Traditionnellement, les aînés recevaient de la nourriture, des vêtements et d'autres produits de première nécessité en échange de leur aide. Il est également de mise d'offrir un cadeau à un aîné pour le partage de son temps, de ses connaissances et de sa sagesse. Ce cadeau s'ajoute aux honoraires qui, eux, indemnisent l'aîné pour son temps, son déplacement et ses efforts, mais il n'est pas obligatoire.

Les dispositions administratives pour le paiement des honoraires et des frais additionnels liés au transport, à la nourriture et à d'autres aménagements spéciaux requis par les aînés et leurs assistants doivent être prises bien avant l'activité. Cela témoigne d'une pratique respectueuse. Cela laisse aussi suffisamment de temps aux aînés pour rassembler les documents nécessaires au traitement des paiements d'honoraires. Au besoin, il convient d'aider les aînés à remplir les documents en leur expliquant les renseignements demandés et en leur indiquant où ils peuvent se procurer les documents requis (par exemple, un chèque annulé ou une facture).

Les divisions peuvent concevoir un système de facturation interne à utiliser lorsqu'elles engagent des aînés ou des gardiens du savoir pour collecter les numéros d'assurance sociale et les adresses. Ces exigences administratives doivent être remplies avant la participation de l'aîné afin que les honoraires soient prêts le jour de sa visite.

Lorsque le paiement des honoraires est sous forme de chèque, ce dernier doit être placé dans une enveloppe et remis à l'aîné **à son arrivée**. Cette pratique vise à s'assurer que les aînés sont remerciés d'une manière respectueuse, attentionnée et valorisante.

Pour obtenir des conseils et un soutien concernant les montants et les seuils des honoraires, veuillez communiquer avec la coordonnatrice de l'Initiative des aînés et des gardiens du savoir dans les écoles par l'intermédiaire de la Direction générale de l'inclusion des Autochtones.

Conclusion

Le ministère de l'Éducation et de l'Apprentissage de la petite enfance du Manitoba remercie la voix collective des nombreuses personnes qui ont contribué à l'élaboration des présentes lignes directrices. Nous remercions tout particulièrement les aînés et les gardiens du savoir, les familles et les tuteurs, les élèves, les enseignants et le personnel de soutien qui ont fait part de leurs enseignements, de leurs sentiments, de leurs expériences et de leurs points de vue afin de favoriser une participation authentique.

Ces lignes directrices sont un point de départ pour créer, soutenir et amplifier les relations en veillant à ce que notre travail soit pertinent, à ce que nous travaillions dans le cadre d'une relation, à ce que nous avançons avec respect et à ce que nous fassions preuve de réciprocité pour les cadeaux que nous recevons.

Pour reprendre la conclusion de *Mamàhtawisiwin – Les merveilles de notre héritage – Un cadre politique en matière d'éducation autochtone* :

Nous avons la responsabilité morale et professionnelle de soutenir les compétences des élèves et leur capacité de mener leur vie et de marcher « avec force comme deux personnes » (Dogrib) dans les mondes traditionnels et contemporains. Pour ce faire, nous devons mieux comprendre que les façons autochtones de savoir, d'être et d'agir s'articulent autour de la responsabilité de l'individu envers le collectif – de son rôle et de sa place dans la collectivité. Les élèves autochtones auront alors plus de succès à l'école et pourront participer et contribuer aux avantages économiques et sociaux qu'on leur a longtemps refusés, à eux et à leur collectivité. Tous les apprenants doivent avoir un sentiment d'appartenance et l'impression qu'ils peuvent réussir, assumer leurs responsabilités, trouver leur raison d'être dans la vie et atteindre Le bien-vivre/*Mino-pimatisiwin* (Ininew)/*Mino Bimaadiziwin* (Anishinabemowin)/*honso aynai* (Déné)/*tokatakiya wichoni washte* (Dakota)/*minopimatitheewin* (Anisininimowin)/*Δ° օբ Գբբ ևլօօօօ* (Inuktitut)/*Miyo-pimatishiwin* (Michif). (*Mamàhtawisiwin*, p. 32)

Glossaire

-abun/-ebun/-ibun

Un suffixe qu'on ajoute au nom d'une personne ou au titre familial d'une personne lorsque cette personne est passée au monde des esprits.

adaptation culturelle ou sécurisation culturelle

Résultat d'un engagement respectueux qui reconnaît les déséquilibres de pouvoir inhérents au système d'éducation et s'efforce d'y remédier. L'adaptation culturelle donne lieu à un environnement exempt de racisme et de discrimination, où les gens se sentent en sécurité.

appropriation culturelle

S'approprier, c'est prendre ou emprunter quelque chose. L'appropriation culturelle renvoie à l'utilisation de motifs, d'œuvres d'art et d'artefacts, de thèmes, de « voix » ou d'images de la culture autochtone sans le contexte approprié ou d'une manière qui peut déformer l'expérience réelle des personnes appartenant à la culture concernée.

assimilation

En parlant généralement des minorités culturelles, processus consistant à abandonner de force l'identité et les caractéristiques particulières de façon à faire partie du groupe majoritaire.

Autochtone

Nom collectif désignant de façon générale les peuples dont les territoires traditionnels ont été touchés par les déplacements et la colonisation par d'autres. En Amérique du Nord, *peuples autochtones* est le nom collectif des premiers peuples d'Amérique du Nord et de leurs descendants. Au Canada, l'expression désigne les Premières Nations, les Métis et les Inuits. Les termes anglais *Indigenous* et *Aboriginal* ont longtemps été utilisés de manière interchangeable au Canada; de nos jours, cependant, le terme *Aboriginal* n'est habituellement utilisé que dans un contexte juridique qui concerne les droits prévus à l'article 35 de la Loi constitutionnelle de 1982.

centre d'amitié

Les centres d'amitié ont été créés pour fournir des services d'aiguillage aux populations autochtones en transition entre les réserves, les collectivités métisses, les zones rurales ou éloignées et les centres urbains. Il y avait alors un besoin manifeste d'aider les personnes à vivre ces transitions dans des conditions de sécurité et de bienveillance qui réduisent l'incidence de la discrimination. Les dirigeants communautaires ont reconnu la nécessité d'établir des organismes spécialisés pour aider leurs populations et, au milieu des années 1950, trois centres d'amitié ont vu le jour au Canada : le Centre d'amitié des Indiens et des Métis à Winnipeg, le Coqualeetza Fellowship Club à Vancouver et le Club des Indiens d'Amérique du Nord à Toronto.

cérémonie

Façon de remercier la vie et les esprits. Il existe de nombreuses cérémonies afin de remercier le Créateur pour ses dons. Elles diffèrent selon le moment, l'étape et la structure du parcours de vie propre à chaque personne et à sa nation. Notre esprit a besoin de cérémonies pour nous aider à traverser la vie dans l'harmonie et l'équilibre.

cérémonie du calumet

Le calumet sacré traditionnel est un objet cérémoniel transmis à une personne qui a démontré sa capacité à le garder et à l'utiliser. Les gardiens du calumet peuvent avoir différents types de calumets en leur possession. Il est important que le gardien comprenne le genre de cérémonie que vous souhaitez lui demander. Une offrande aidera le gardien du calumet et les personnes qui demandent la cérémonie à savoir quel calumet on doit utiliser pour que la cérémonie réponde au besoin de guérison.

colonialisme

Désigne généralement la période de colonisation et de domination européennes, à partir des années 1400 et depuis lors, dans les Amériques, en Asie et en Afrique, qui comprend les différentes formes de colonialisme, notamment des colonies d'établissement, comme le Canada, et des colonies sans établissement, comme l'Inde sous le régime britannique. Le colonialisme diffère également selon les nations colonisatrices et les époques. Par exemple, les politiques colonialistes françaises et britanniques étaient différentes, tandis que le colonialisme moderne est souvent perçu comme faisant partie de la « mondialisation », qui comprend l'exploitation de la main-d'œuvre et des ressources nationales par les multinationales et l'élargissement des accords de libre-échange et des blocs.

Commission de vérité et réconciliation du Canada

L'article sept de la Convention de règlement relative aux pensionnats indiens prévoyait l'établissement d'une commission de vérité et réconciliation. La Commission de vérité et réconciliation du Canada (CVR) a été officiellement lancée en 2008. Entre 2010 et 2014, la Commission a tenu sept événements nationaux. Plus de 9 000 survivants des pensionnats indiens se sont inscrits pour assister à ces événements. On présume que le nombre de survivants ayant participé a été supérieur au nombre enregistré. On estime que plus de 155 000 personnes ont assisté aux événements nationaux. De plus, des événements régionaux et des assemblées générales ont été organisés, ainsi que 238 audiences locales tenues dans 77 collectivités à l'échelle du Canada. En décembre 2015, le *Rapport final de la Commission de vérité et réconciliation du Canada* a présenté 94 appels à l'action destinés à tous les paliers de gouvernement.

Créateur

Énergie universelle que l'être humain est amené à comprendre. Le Créateur porte l'énergie mâle et femelle nécessaire pour comprendre toute vie dans l'univers.

culture

Ensemble des idées, des croyances, des valeurs, des connaissances, des habitudes et du mode de vie.

éducation inclusive

Renvoie à la réussite scolaire de tous les élèves dans un contexte de reconnaissance et de respect de la diversité. Cette approche se fonde sur les principes d'acceptation et d'inclusion de tous les élèves. Les élèves se reconnaissent dans leurs programmes d'études, leurs milieux physiques et la collectivité, où la diversité est valorisée et où toutes les personnes sont respectées.

fête ou festin

Selon la nation, des offrandes de nourriture sont faites pour célébrer divers événements de la vie qui sont dignes de respect. L'offrande de nourriture indique aux ancêtres et aux esprits qu'ils sont nourris. Les fêtes sont préparées avec différents types de nourriture en fonction de ce qui est souligné ou célébré. Dans un souci de croissance spirituelle, les gardiens du savoir qui participent à la cérémonie sauront et comprendront quels types de nourriture il faut préparer et offrir. Ainsi, l'hommage rendu à la vie devient fort et il est réalisé. Les familles en repartent avec des voies de guérison qui leur montrent comment avancer avec force.

Inuit

Le mot *Inuit*, qui signifie « le peuple » dans la langue inuite, est utilisé par les Inuits pour s'identifier, se référer à eux-mêmes et à leur culture. *Inuit* est également le pluriel d'*Inuk*. On confond parfois les Inuits avec les Innus, mais ces derniers sont membres des Premières Nations naskapie et montagnaise du nord du Québec et du Labrador. Les Innus constituent un groupe culturel distinct et ne sont donc pas des Inuits. Les Inuits forment le peuple autochtone de l'Arctique canadien. La région, qui est appelée « Inuit Nunagnat » par les Inuits, comprend la région désignée des Inuvialuits dans les Territoires du Nord-Ouest, le Nunavut, le Nunavik (nord du Québec), le Nunatsiavut (nord du Labrador) ainsi que la glace, la terre et l'eau à l'intérieur de ces régions. Bien que la majorité des Inuits vivent au-delà de la limite des arbres, certaines collectivités de la région d'Inuvialuit, du Nunavik et du Nunatsiavut se trouvent dans des zones boisées.

Loi sur les Indiens

Fusion de lois coloniales promulguées avant la Confédération qui s'est produite peu après la Confédération; la législation a été mise à jour pour répondre aux besoins de l'État canadien émergent de permettre et d'intensifier l'établissement européen dans l'Ouest et dans d'autres régions. Cette loi canadienne régit les relations politiques et juridiques du gouvernement fédéral avec les peuples autochtones de tout le pays. Elle a été modifiée à maintes reprises. Les modifications apportées à la fin du 18^e siècle et au cours des premières décennies du 19^e siècle sont généralement reconnues comme en faisant une loi plus répressive et devaient faire progresser les objectifs d'assimilation de l'État canadien. Depuis 1945, certains de ses éléments les plus répressifs et les plus préjudiciables ont été retirés pour se conformer aux lois

internationales sur les droits de la personne ayant trait aux droits civils et politiques, dont l'opposition au génocide.

Métis

Les Métis sont des personnes d'ascendance européenne et des Premières Nations. Ils ont une culture unique qui s'inspire de la diversité de leurs origines ancestrales, notamment les cultures écossaise, française, ojibwée et crie. Avant que le Canada ne devienne une nation, les Métis étaient les enfants de femmes des Premières Nations et d'hommes européens. Alors que la descendance initiale de ces unions entre Européens et membres des Premières Nations affichait des origines mixtes, l'établissement progressif de collectivités métisses distinctes, en dehors des cultures et des établissements des Premières Nations et des Européens, ainsi que les mariages mixtes subséquents entre femmes et hommes métis ont donné naissance à un nouveau peuple autochtone : les Métis. Les Métis conservent une culture, une langue (le michif) et des traditions qui leur sont propres. La Constitution canadienne reconnaît les Métis comme l'un des trois peuples autochtones.

Le terme *Métis* désigne les Métis de la rivière Rouge, qui constituent une nation autochtone distincte composée de citoyens et d'établissements métis, également connus sous le nom de collectivités locales et de territoires traditionnels. *Métis* est un mot français qui signifie « mixte », ce qui reflète l'ascendance mixte des Métis de la rivière Rouge. Les Métis se définissent en outre par une ascendance, une identité, une culture, des relations sociales et une parenté communes et, notamment, par une histoire commune. L'histoire de la nation métisse est celle des Métis de la rivière Rouge.

objets cérémoniels

Articles sacrés propres à chaque personne et à sa nation. Ils sont mérités, et les personnes qui les détiennent assument une grande responsabilité pour ceux-ci. Les objets cérémoniels ont un esprit. Ils sont transmis, revêtent une grande importance et ont une vie, un sens, une histoire et un but. C'est un droit, un honneur et une responsabilité que de porter des objets cérémoniels. Les objets cérémoniels aident à formuler les messages que l'on envoie à l'ensemble de la Création et que l'on reçoit de celle-ci.

offrande

Lorsque l'on organise une cérémonie, que l'on assiste à une cérémonie ou que l'on en est l'objet, on peut faire divers types d'offrandes aux personnes qui organisent la cérémonie. Il peut s'agir de tabac, d'autres herbes médicinales, de tissus, de couvertures, d'aliments pour une fête et de vêtements. Si on vous invite à une cérémonie, informez-vous sur les offrandes propres à la nation, à la collectivité et au territoire concernés.

période lunaire

Moment où la force spirituelle d'une personne et sa connexion universelle permettent de protéger tout le monde. En termes occidentaux, il s'agit de la période du flux menstruel d'une personne qui a ses règles.

peuples autochtones

Descendants des premiers habitants d'une nation ou d'un territoire en particulier. Au Canada, le terme désigne collectivement trois groupes culturels de peuples autochtones : les Premières Nations, les Métis et les Inuits. Il s'agit de trois groupes distincts qui ont un patrimoine, des langues, des pratiques culturelles, des croyances spirituelles, une histoire et des objectifs politiques qui leur sont propres.

L'article 35 de la Loi constitutionnelle de 1982 accorde le statut officiel d'Autochtone aux « Indiens », aux « Indiens non inscrits », aux Métis et aux Inuits. En tant que premiers peuples du Canada, les peuples autochtones soutiennent qu'ils ont des droits collectifs qui n'ont jamais été abolis et qu'ils ont légitimement droit à des considérations particulières en vertu des protections prévues à l'article 35. En anglais, de manière générale et dans les conversations courantes, on utilise maintenant le terme *Indigenous* plutôt qu'*Aboriginal*; le terme *Aboriginal* continue cependant d'être utilisé dans les contextes juridiques et en droit constitutionnel tant au niveau provincial que fédéral.

pow-wow

Cérémonie ou événement de danse et de musique célébré par de nombreux peuples autochtones de l'île de la Tortue. C'est aussi l'occasion pour les participants de montrer leur fierté et leur respect pour leurs cultures traditionnelles. Il y a deux types de pow-wow. Le premier est le pow-wow traditionnel, qui offre des chants et des danses pour tous les participants, le chant, la danse et le tambour servant de prière. La deuxième forme est celle des pow-wow de compétition, où les danseurs et les musiciens s'affrontent pour remporter des prix. Les deux types de pow-wow célèbrent les traditions des peuples autochtones. Si vous assistez à un pow-wow, demandez la permission avant de prendre des photos ou des vidéos. Il ne faut jamais toucher ni manipuler les objets des danseurs ou des joueurs de tambour sans autorisation.

Premières Nations

Un des trois groupes culturels distincts des premiers peuples du Canada. Dans les années 1970, l'expression a commencé à être utilisée fréquemment et elle a remplacé le mot *Indien*, que beaucoup jugeaient offensant. Malgré le fait que l'expression *Premières Nations* soit très répandue, il n'en existe aucune définition juridique. L'expression *peuples des Premières Nations* désigne notamment les « Indiens » du Canada, tant inscrits que non inscrits. Un grand nombre d'entre eux ont adopté l'expression *Première Nation* pour remplacer le mot *bande* dans le nom de leur collectivité. On dénombre 633 Premières Nations qui représentent 52 nations ou groupes culturels et plus de 50 langues. La plupart des personnes préfèrent être désignées par l'appellation de leur première nation. Par exemple, les Premières Nations du Manitoba comprennent les Anishinaabes (Anishinabemowin), les Ininews (Cris), les Anisinines (Anisininemowin), les Dakotas et les Dénésulines (Dénés).

protocole

Conventions de cérémonie et d'étiquette observées dans les interactions officielles entre les nations et au sein de celles-ci.

racisme

Mélange de préjugés et de pouvoir menant à la domination et à l'exploitation, par le groupe dominant ou majoritaire, du groupe non dominant, minoritaire ou racialisé. Le racisme affirme qu'un groupe est supérieur et l'autre, inférieur. Le racisme s'applique à toute action personnelle ou pratique institutionnelle approuvée par les pouvoirs institutionnels qui subordonne des gens en raison de la couleur de leur peau ou de leur ethnicité.

réconciliation

Selon la définition donnée dans la Loi sur la réconciliation, « [l]e terme "réconciliation" s'entend du processus continu d'établissement et de maintien de relations mutuellement respectueuses entre les peuples autochtones et non autochtones qui permet d'instaurer un climat de confiance, de confirmer les ententes historiques, de favoriser la guérison et de créer une société plus équitable et inclusive » (art. 1.1). La réconciliation est un processus continu par lequel les peuples autochtones, les gouvernements et tous les Canadiens travaillent en collaboration pour établir et maintenir un cadre mutuel respectueux permettant une vie commune, dans le but de favoriser des nations autochtones fortes, saines et durables au sein d'un Canada juste.

relationnalité

Concept selon lequel nous sommes tous interconnectés, les uns avec les autres, avec le milieu naturel et avec le monde spirituel. Ces relations créent des interdépendances et soutiennent la durabilité.

savoir autochtone

Connaissances, savoir-faire et mieux-être qui découlent des visions du monde particulières des peuples autochtones. Les connaissances s'adaptent au contexte, évoluent constamment et varient d'un endroit à l'autre et d'une personne à l'autre. Le savoir autochtone se rapporte notamment à des concepts politiques, économiques, philosophiques, linguistiques, culturels et spirituels.

savoir cérémoniel ou connaissances cérémonielles

Mots qui guident l'esprit et l'énergie pour apporter les messages du monde des esprits. Ils guident le chef de cérémonie pour qu'il fasse passer l'esprit et l'émotion à travers les personnes qui assistent à la cérémonie et qui peuvent en retirer une guérison. Le savoir et la mémoire du sang sont transmis par les cérémonies et les conseils des gardiens du savoir.

systèmes de savoirs traditionnels

Les systèmes de savoirs traditionnels sont très solides lorsque les manières de savoir, d'être et de faire sont soutenues par les personnes qui adhèrent aux croyances au sein de ces systèmes. Les croyances s'accompagnent de protocoles, de connaissances sacrées et d'objectifs à promouvoir d'une manière qui préserve la spécificité de la tradition par rapport à son objectif.

tabac

Chez de nombreuses Premières Nations, le tabac est l'herbe médicinale que l'on offre aux esprits pour s'assurer un passage sûr ou pour faire des demandes ou poser des questions au monde des esprits. Le tabac est offert aux autres lorsque l'on recherche des connaissances et, dans certaines collectivités, il peut être attendu comme offrande lorsque l'on demande des connaissances spirituelles, une cérémonie ou un conseil.

tenue cérémonielle

Tenue traditionnelle et cérémonielle requise pour les différents types de cérémonies. Chaque cérémonie exige une tenue particulière. Les tenues ne sont pas toutes identiques. Il ne faut jamais toucher ni manipuler les objets des danseurs ou des joueurs de tambour sans autorisation.

traités

Les traités sont des ententes conclues entre le gouvernement du Canada, des groupes autochtones et souvent des provinces et des territoires qui établissent les droits et les obligations permanents de toutes les parties. Ces ententes énoncent les droits et avantages permanents issus de traités, pour chaque groupe. Les droits issus de traités et les droits des peuples autochtones sont inaliénables et ils sont reconnus et confirmés par l'article 35 de la Loi constitutionnelle de 1982 et constituent un élément clé de la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones, que le gouvernement du Canada s'est engagé à adopter et à harmoniser avec les lois canadiennes. Les traités conclus avec les peuples autochtones comprennent à la fois des traités historiques avec les Premières Nations et des traités modernes (aussi appelés ententes sur les revendications territoriales globales) établis avec des groupes autochtones.

Au Manitoba, sept traités ont été conclus avec les Premières Nations (1, 2, 3, 4, 5, 6, 10). Ces traités numérotés ont été signés entre 1871 et 1921. Cinq Premières Nations du Manitoba ne sont signataires d'aucun traité avec le gouvernement du Canada. Ces Premières Nations sont celles de Birdtail Sioux, Sioux Valley, Canupawakpa, Dakota Tipi et Dakota Plains. La Loi sur le Manitoba de 1870 représente un traité *sui generis* relatif aux Métis de la rivière Rouge.

vérité

La Commission de vérité et réconciliation du Canada, créée en 2008 selon les termes de la Convention de règlement relative aux pensionnats indiens, comprenait l'élément suivant dans son mandat :

révéler aux Canadiens la vérité complexe sur l'histoire et les séquelles durables des pensionnats dirigés par des Églises d'une manière qui décrit en détail les torts individuels et collectifs faits aux Autochtones, et qui rend hommage à la résilience et au courage des anciens pensionnaires, de leurs familles et de leurs communautés. (CVR, *Rapport final*, 27)

C'est à cette « vérité complexe » que l'on renvoie dans le contexte de « vérité et réconciliation ». Le Centre national pour la vérité et la réconciliation conserve une collection de déclarations, de documents et d'autre matériel pour honorer et protéger les vérités sur l'expérience des pensionnats indiens pour les générations futures.

vision du monde

Façon dont on voit la vie et dont on suit les lois naturelles pour trouver Le bien-vivre/Mino-pimatisiwin (ininew)/Mino Bimaadiziwin (anishinabemowin)/honso aynai (déné)/tokatakiya wichoni washte (dakota)/minopimatittheewin (anisinimowin)/ᐃᓄᓂᓄᓂᓄᓂᓄᓂ (inuktitut)/Miyopimatishiwin (michif).

Annexe : Exemples de dépenses admissibles et non admissibles dans le cadre de la subvention

Dépenses admissibles	Dépenses non admissibles
<ul style="list-style-type: none">■ Honoraires des aînés et des gardiens du savoir■ Kilométrage des aînés et des gardiens du savoir■ Fournitures et matériels exclusifs à la participation des aînés et des gardiens du savoir■ Protocole – tabac, thé, présent pour les aînés et les gardiens du savoir■ Fêtes auxquelles participent les aînés et les gardiens du savoir	<ul style="list-style-type: none">■ Location d'autobus scolaires■ Livres qui ne sont pas utilisés dans le cadre de la participation des aînés et des gardiens du savoir (bibliothèque de l'école et de la classe)■ Affiches, tapis et autres matériels décoratifs qui ne sont pas utilisés dans le cadre de la participation des aînés et des gardiens du savoir■ Frais associés aux enseignants suppléants embauchés lors de perfectionnement professionnel

Bibliographie

- ALBERTA, MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION. *Welcoming Elders. Excerpt from Our Words, Our Ways*, [En ligne], 2005. [www.learnalberta.ca/content/aswt/elders/documents/welcoming_elders.pdf].
- CAN-SOLVE CKD NETWORK. *Knowledge Keepers in Research*, [En ligne]. [<https://cansolveckd.ca/wp-content/uploads/2022/11/Knowledge-Keepers-in-Research-Guidebook.pdf>].
- COLOMBIE-BRITANNIQUE, MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION. *Aboriginal Worldviews and Perspectives in the Classroom: Moving Forward*, [En ligne], Imprimeur de la Reine pour la Colombie-Britannique, 2015. [https://www2.gov.bc.ca/assets/gov/education/administration/kindergarten-to-grade-12/indigenous-education/awp_moving_forward.pdf].
- COMMISSION DE VÉRITÉ ET RÉCONCILIATION DU CANADA. *Rapport final de la Commission de vérité et réconciliation du Canada. Volume Un : Honorer la vérité, réconcilier pour l'avenir*, [En ligne], Lorimer, 2015. [https://publications.gc.ca/collections/collection_2016/trc/IR4-7-2015-fra.pdf].
- COMMISSION SUR L'ÉDUCATION DE LA MATERNELLE À LA 12^e ANNÉE DU MANITOBA. *La réussite de nos enfants : L'avenir du Manitoba – Rapport de la Commission sur l'éducation de la maternelle à la 12^e année*, [En ligne], 2020. [www.edu.gov.mb.ca/revueeducation/index.html].
- ÉDUCATION ET APPRENTISSAGE DE LA PETITE ENFANCE MANITOBA. *Elders and Knowledge Keepers in Schools Planning Template*, non publié.
- . *Mamàhtawisiwin – Les merveilles de notre héritage – Un cadre politique en matière d'éducation autochtone*, [En ligne], 2022. [www.edu.gov.mb.ca/dga/docs/mam%C3%A0htawisiwin_fr.pdf].
- . *Plan d'action pour l'éducation de la maternelle à la 12^e année du Manitoba : Une feuille de route en réponse aux recommandations de la commission sur l'éducation de la maternelle à la 12^e année*, [En ligne], 2022. [www.edu.gov.mb.ca/m12/plan_action/docs/actionplan_fr.pdf].
- ÉDUCATION ET FORMATION MANITOBA, DIRECTION GÉNÉRALE DE L'ÉDUCATION DES AUTOCHTONES. *Créer des écoles sans racisme à l'aide de conversations critiques et courageuses sur la race*, [En ligne], 2017. [www.edu.gov.mb.ca/m12/frpub/appui/racisme/docs/sans_racisme.pdf].
- FIRST NATIONS EDUCATION STEERING COMMITTEE. *First Peoples Principles of Learning*, [En ligne]. [www.fnesc.ca/first-peoples-principles-of-learning/].
- FIRST NATIONS, MÉTIS, & INUIT EDUCATION ASSOCIATION OF ONTARIO. *Before Engaging with Indigenous Knowledge Consider...*, [En ligne]. [https://fnmieao.com/wp-content/uploads/2021/05/ik_guidelines.pdf].

- HART, Michael Anthony. *Seeking Mino-Pimatisiwin: An Aboriginal Approach to Healing*, Fernwood Publishing, 2002.
- KIRKNESS, Verna J., et Ray BARNHARDT. "First Nations and Higher Education: The Four R's: Respect, Relevance, Reciprocity, Responsibility", dans Hayhoe, Ruth et Julia Pan éd. *Knowledge across Cultures: A Contribution to Dialogue among Civilizations*, Centre de recherche en éducation comparée, Université de Hong Kong, 2001, pp. 75-90.
- MANITOBA. *Loi sur la réconciliation : C.P.L.M., chapitre c. R30.5*, [En ligne], Publications officielles de l'imprimeur du Roi, 2016. [<https://web2.gov.mb.ca/laws/statutes/ccsm/r030-5e.php>].
- MANITOBA ASSOCIATION OF FRIENDSHIP CENTRES. *Page d'accueil*, [En ligne]. [<https://friendshipcentres.ca/>] (Consulté le 24 février 2023).
- MANITOBA FIRST NATIONS EDUCATION RESOURCE CENTRE INC. *Wisdom of the Elders: Who is an Elder?*, 2015.
- MICHELL, Herman J. *Working with Elders and Indigenous Knowledge Systems: A Reader and Guide for Places of Higher Learning*, J. Charlton Publishing, 2011.
- OVERHOLT, Thomas W., J. Barid Callicott. *Clothed-in-Fur and Other Tales: An Introduction to an Ojibwa World View*, University Press of America, 1982.
- PROTOCOLE DE COLLABORATION CONCERNANT L'ÉDUCATION DE BASE DANS L'OUEST ET LE NORD CANADIEN (WNCP). *WNCP Common Tool for Assessing and Validating Teaching and Learning Resources for Cultural Appropriateness and Historical Accuracy of First Nations, Métis and Inuit Content*.
- . *Our Way Is a Valid Way: Professional Educator Resource*, [En ligne], 2013. [<https://education.alberta.ca/media/563981/our-way-is-a-valid-way.pdf>].
- SASKATCHEWAN. BUREAU DU COMMISSAIRE AUX TRAITÉS. *Making the Connection: Cree First Nations kēhtē-ayak thoughts on education*, [En ligne], 2009. [www.otc.ca/public/uploads/resource_photo/Making_the_Connection.pdf].
- SASKATCHEWAN. MINISTÈRE DE L'APPRENTISSAGE. *Aboriginal Elders and Community Workers in Schools. A Guide for School Divisions and Their Partners*, [En ligne], 2001. [<https://treaty6education.lskysd.ca/sites/treaty6education.lskysd.ca/files/Aboriginal%20Elders%20and%20Community%20Workers%20in%20Schools.pdf>].
- TREATY RELATIONS COMMISSION OF MANITOBA. *Page d'accueil*, [En ligne]. [www.trcm.ca/] (Consulté le 24 février 2023).
- TRIBUS INDIENNES DU MANITOBA. *Wahbung: Our Tomorrows*, [En ligne], 1971. [<https://manitobachiefs.com/wp-content/uploads/2017/12/Wahbung-Our-Tomorrows-Searchable.pdf>]. (Édition du 40^e anniversaire par le Manitoba Indigenous Cultural Education Centre, 2011).

- UNIVERSITÉ CONCORDIA. GROUPE DIRECTEUR SUR LES DEVENIRS AUTOCHTONES. *Indigenous Elder and Community Protocols: Guidelines for Acknowledging Territory Protocols for Working with Elders, Knowledge Keepers, and Community Members*, [En ligne], 2019. [www.concordia.ca/content/dam/concordia/offices/oce/IDLG/Indigenous-Elder-and-Community-Protocols.pdf].
- UNIVERSITÉ DE WINNIPEG. *Elder Protocols*, [En ligne], Policy: Pres #Elder Protocols, 20 févr. 2014. [www.uwinnipeg.ca/institutional-analysis/docs/policies/elder-protocols-policy.pdf].
- UNIVERSITÉ DU MANITOBA. "Cultural Protocols", *Culture and Protocol*, [En ligne]. [<https://umanitoba.ca/indigenous/culture-and-protocol>] (Consulté le 23 février 2023).
- UNIVERSITÉ QUEEN'S. *Elder Protocol Handbook*, [En ligne]. [<https://fdocuments.net/document/elder-protocol-handbook-queens-university-hand-drumming-sewing-beading-and.html?page=2>].
- WILSON, Shawn. *Research Is Ceremony: Indigenous Research Methods*, Fernwood Publishing, 2008.

